

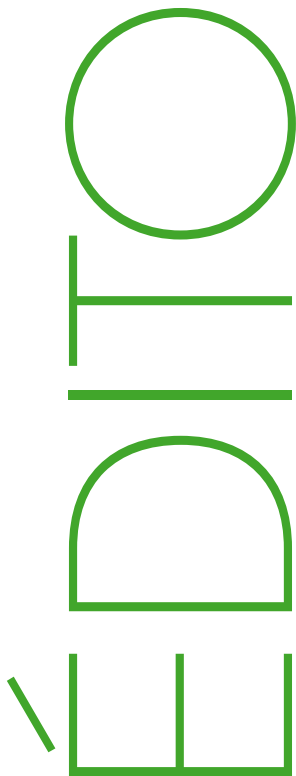
FOLIO' MAG / 2024 JANVIER

Bulletin communal - Saint-Martin-du-Fouilloux - saintmartindufouilloux49.fr

OCTOBRE ROSE

Solidarité et sens du collectif,
des valeurs fortes sur notre commune





SOMMAIRE

ÉDITO	2
RETOUR EN IMAGES	3
VIE MUNICIPALE	4
CADRE DE VIE	11
VIE ASSOCIATIVE ET ATELIERS CITOYENS	21
VIE CULTURELLE	32
INTERCOMMUNALITÉ	37
VIE ÉCONOMIQUE	44
HISTOIRE LOCALE	48
ÉTAT CIVIL	50
INFOS PRATIQUES	51
AGENDA	52

Mairie de Saint-Martin-du-Fouilloux
5, rue du Petit Anjou
Tél. : 02 41 39 50 54
Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 9h à 12h
Le bureau municipal reçoit sur rendez-vous



Visite des conseillers départementaux dans le Bois

Améliorer notre cadre de vie et continuer à agir en faveur du bien-vivre ensemble sur notre commune

En France, au cours de cette année, les violences et les revendications sociales ont témoigné d'un certain malaise au sein de notre pays. Dans ces moments, il est essentiel de garder à l'esprit également à l'échelle de notre petit territoire l'importance de la cohésion sociale, de l'esprit civique et du respect de l'autorité et de la République.

Depuis presque 2 ans, comme pour tous les français, la commune est également confrontée à des hausses importantes de ses coûts que ce soit en matière d'énergies, de prestations de services ou d'achats de matériaux et équipements. A l'image de nombreuses collectivités et entreprises, nous faisons aussi face à des difficultés de recrutement pour stabiliser et renforcer les équipes d'agents municipaux qui œuvrent au quotidien pour la commune. J'en profite pour souligner et remercier leur travail durant cette période difficile. Gérer une commune dans ce contexte n'est pas toujours aisé ; cela nécessite un engagement d'autant plus important des élus pour mener à bien leurs projets tout en devant composer avec des contraintes administratives qui ne nous permettent pas toujours d'être aussi réactifs que nous le souhaiterions.

Malgré ce contexte, l'équipe municipale a œuvré cette année encore pour moderniser et rénover nos équipements, enrichir notre patrimoine, poursuivre nos manifestations culturelles et associatives. Dans les différentes réalisations ou projets à venir, nous essayons au mieux d'intégrer des problématiques nationales comme par exemple le besoin de logements et les enjeux écologiques et énergétiques. Nous souhaitons aussi poursuivre nos objectifs d'améliorer notre cadre de vie et de continuer à agir en faveur du bien-vivre ensemble sur notre commune.

Au travers de nos différentes manifestations et du dynamisme associatif foliosain, j'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village. Je vous laisse découvrir à la lecture de ce Folio'Mag de multiples articles témoignant du travail réalisé. Ces réalisations sont possibles grâce à l'implication des élus, des agents et de tous les bénévoles qui participent de façon ponctuelle ou plus régulière au sein des associations et ateliers citoyens.

Enfin, l'année 2023 marque la moitié du mandat municipal. Avec l'ensemble des élus et la secrétaire générale, nous nous sommes ainsi réunis au mois de juin pour échanger sur nos modes de fonctionnement et partager le ressenti de chacun après 3 ans d'exercice. Cette rencontre nous a également permis de prioriser nos principaux projets et de dresser la feuille de route qui nous guidera sur la suite du mandat. En effet, un mandat d' élu municipal sur 6 ans peut paraître long a priori mais peut se révéler finalement relativement court pour mener à bien certains projets d'envergure.

Bonne lecture de ce nouveau numéro du Folio'Mag et au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous une belle année 2024 !

Romain AMIOT,

Maire de Saint-Martin-du-Fouilloux

Un soutien essentiel aux projets de la commune

En tant que conseillers départementaux, nous sommes ravis de pouvoir accompagner et participer au financement de plusieurs projets de votre commune, que ce soit sur votre patrimoine bâti, avec une aide à la restauration des deux cloches de l'église, ou encore sur le patrimoine naturel avec le récent achat de l'étang du Flageolet permettant ainsi d'étendre et de compléter l'Espace Naturel Sensible du Bois du Fouilloux.

La volonté des élus du Conseil Départemental consiste à mettre l'humain au cœur des politiques. Actuellement, nous accompagnons la commune de Saint-Martin-du-Fouilloux sur des études d'ingénierie liées à l'habitat sénior.

Notre objectif est d'être toujours plus proches de vos besoins en tant qu'habitants.

Nous soutenons les ambitions des élus de votre commune en portant avec eux par exemple, des projets en faveur de la jeunesse avec la contribution à la rénovation du city stade ou encore à la rénovation à venir de la salle de sports.

Sophie LEBEAUPIN et Franck POQUIN,
Conseillers départementaux du canton

RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2023



Cérémonie des vœux



Nettoyage de printemps



Réunion de rentrée des ATF



Podium des Olympiades des associations



Rassemblement citoyen suite aux manifestations violentes du début d'été



Auditions de l'école de musique



Fête de l'école



Inauguration de la scène mobile conçue par les ATF



Spectacle Arbre par la Cie Gaïa



Chasse aux œufs de Pâques organisée par le CME



Gala de danse



Réunion de quartier



Vide grenier du Comité des fêtes



Cérémonie de remise des cartes d'électeurs



Préparatifs Octobre Rose

Et pleins d'autres activités pour tisser du lien et partager

SÉMINAIRE MUNICIPAL

Un point d'étapes collectif à mi-parcours



De gauche à droite assis : Sylvie GRELLIER-POTAY, Monique LEROY, Romain AMIOT, Olivier MORINIÈRE, Claire LE GALL, Christophe CHUPIN

De gauche à droite debout : Edouard BESLOT, Claudine POTARD, Philippe GAUTIER, Jean-Christophe LEFILLATRE, Jack ERTZSCHEID, Christophe MOCQ, Véronique LASNE, Pierre-Jean MILLET, Chrystelle PONCET-MENARD, Thomas COICAUD, Monique VILLAIN

Fin juin, l'ensemble des élus du conseil municipal accompagnés de Céline Pelois, secrétaire générale, se sont réunis à l'occasion d'un séminaire de mi-mandat.

Au cours d'une soirée de travail combinée à un moment convivial pour continuer à tisser les liens au sein de l'équipe, les échanges ont permis à vos élus de sortir du cadre habituel des discussions des séances de conseil municipal et de réunions de commissions pour :

- se rappeler leurs engagements ayant conduit l'équipe à se former lors de la campagne en 2020,
- faire un point d'étape à mi-mandat en prenant du recul sur leur rôle d'élu sur ce début de mandat et partager sur les perspectives d'ici la fin de ce dernier au printemps 2026.

Si un mandat d'élu municipal est un engagement citoyen fort au service de l'intérêt général, c'est également assurément un investissement personnel important sur une période non

négligeable de 6 ans. Ce n'est donc certainement pas un sprint mais une course de fond dans laquelle chacun doit trouver son propre rythme. Ce séminaire fût ainsi l'occasion pour chaque conseiller de s'exprimer individuellement sur son ressenti de cette première partie de mandat, avec à la clé, de belles réussites personnelles et collectives mais aussi certaines frustrations inhérentes à un tel engagement. Par ailleurs, chacun a pu également partager ses aspirations pour les 3 prochaines années du mandat.

Enfin, la soirée s'est conclue par une réflexion collective sous forme de tables rondes permettant de co-construire la feuille de route des principaux projets prioritaires que l'équipe souhaite continuer de porter d'ici 2026.

Thomas COICAUD,
Conseiller municipal
Commission Communication

Du changement au sein de l'équipe municipale

Pour des raisons personnelles, Edouard Beslot, conseiller municipal élu au printemps 2020, membre de la commission communication, urbanisme, espaces verts, bâtiments et voirie, a démissionné du conseil municipal début septembre 2023. Toute l'équipe le remercie pour son investissement, son professionnalisme et sa bonne humeur dans nos échanges et les différentes commissions dans lesquelles il s'investissait.

L'équipe municipale compte désormais 16 conseillers.



ÉCHANGES ÉLUS - HABITANTS

Poursuite des réunions de quartiers & boîte à idées citoyenne

Relancées fin 2022, après un début de mandat perturbé par le contexte Covid, les réunions de quartier entre élus et habitants se sont poursuivies tout au long de l'année 2023. Des rencontres ont ainsi eu lieu en mars autour des rues du Pâtis et du Jubilé, en avril, dans la nouvelle tranche du lotissement de la Moinerie, puis au coeur du quartier des Fontaines à la mi-septembre avant une rencontre mi-octobre avec les habitants des hameaux de l'Aubinière, de la Perraudière, de la Blanchardière et de la Persochère.

Au cours de ces réunions, j'ai eu l'occasion d'exposer les actualités et projets du mandat puis les élus présents ont pu prendre la parole pour présenter plus concrètement l'activité de leur commission. Les échanges s'engagent toujours ensuite avec les foliosains venus pour l'occasion et curieux d'en savoir plus sur les réalisations et projets en cours sur la commune.

Si la voirie et la sécurité continuent de ressortir comme des préoccupations fortes des foliosains, les échanges portent également beaucoup sur les initiatives en matière de transition écologique et les manières dont les habitants peuvent, à leur niveau, contribuer à améliorer notre cadre de vie commun.

Ces matinées conviviales se concluent, à chaque fois, par un verre de l'amitié autour duquel les discussions se poursuivent. Merci encore à tous les participants de ces réunions qui témoignent de votre intérêt pour l'action municipale. C'est ensemble que nous trouverons les solutions les mieux adaptées à vos quartiers.

Enfin, comme certains foliosains en ont pris l'habitude, nous vous encourageons à continuer à nous soumettre vos idées citoyennes



via la boîte à idées présente sur le parvis de la mairie ou via le formulaire disponible sur le site internet municipal dans la rubrique « Une idée pour ma commune ». Dans la mesure où cette idée est constructive, vos élus s'engagent à étudier votre proposition et à revenir vers vous, pour échanger sur sa faisabilité et, autant que possible, vous impliquer dans l'étude de sa mise en œuvre.

Romain AMIOT,
Maire

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2021-2023

Une dernière année de mandat riche pour nos jeunes élus

Entre la finalisation du logo qui pourra servir aux prochaines équipes de CME, la préparation de la journée inter-CME et la grande chasse aux œufs, les conseillers n'ont pas chômé pour leur derniers mois de mandat.

Pour l'organisation de la journée inter-CME, trois thèmes avaient été proposés : « le développement durable », « la citoyenneté » et « le devoir de mémoire ». Après le vote des différents CME du territoire, c'est le thème du développement durable qui a été retenu. C'est ainsi que le vendredi 21 avril dernier, 70 jeunes conseillers, accompagnés des animateurs du CSI et d'élus des différentes communes, sont partis pour Saint-Nazaire où ils ont pu notamment découvrir :

- le Centre Éolien EOL qui explique l'aventure du développement de l'éolien en mer. C'est le premier site de visite en France autour des énergies marines renouvelables. Il permet d'expérimenter, de souffler, de pédaler, ... pour tout comprendre sur l'énergie du vent.
- le sous-marin Espadon pour découvrir les espaces de vie et de travail des sous-marinières et explorer la vie et l'histoire d'un sous-marin dans les années 60. L'Espadon a été le 1^{er} sous-marin à plonger sous la banquise.
- Escal'Atlantic pour une découverte de l'univers des paquebots de légendes et l'histoire des Transatlantiques.



L'autre événement important a été la chasse aux œufs organisée le samedi 15 avril au parc des Fontaines, destinée aux enfants de la commune jusqu'à 12 ans avec des énigmes pour les plus grands. Après avoir répondu aux questions et trouvé les œufs fictifs, les participants ont pu repartir avec un sachet d'œufs et une poule au chocolat offert par la commune. Les enfants ainsi que les parents ont été ravis de cette animation ensoleillée.

À noter qu'au terme de l'année scolaire, les élus de cette jeune équipe municipale ont clôturé leur mandat 2021-2023. Ainsi, suite à de nouvelles élections organisées en novembre, une nouvelle équipe va se mettre en place avec des jeunes élus issus de la classe de CM1/CM2, prêts à proposer de nouvelles idées et projets pour la commune.

Claudine POTARD,
Conseillère municipale, Référente CME

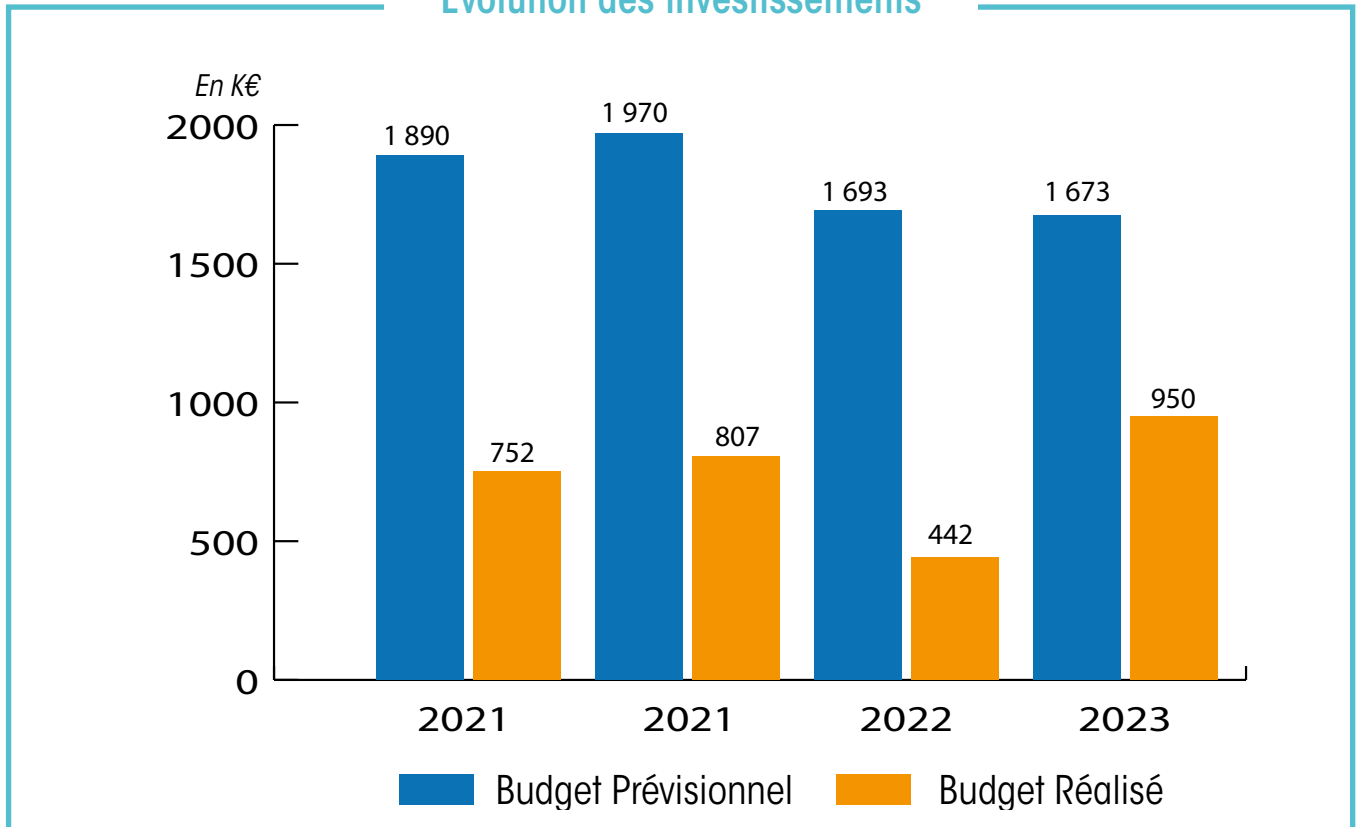


FINANCES

Des investissements pour répondre aux enjeux de la commune

Comme chaque année, les élus se sont réunis par commission pour définir les besoins de fonctionnement et d'investissement sur les prochaines années. Après plusieurs ajustements, le budget d'investissement se voulait ambitieux par la quantité et la diversité des projets envisagés et fut finalement voté début 2023 pour un montant de 1 684 000 €. D'après les éléments connus en septembre 2023, les dépenses d'investissements devraient être pour l'année 2023 d'environ 950 000 €, soit plus de 56 % du prévisionnel.

Évolution des investissements



Les investissements réalisés cette année sur la commune s'attachent à répondre aux enjeux écologiques, économiques et d'amélioration du bien vivre à Saint-Martin-du-Fouilloux, en voici quelques exemples :

- avance de trésorerie de 400 000 € à ALTER pour la réalisation de la deuxième partie de la ZAC de la Moinerie. A noter que le prévisionnel de remboursement est déjà établi,
- acquisition de l'étang du Flageolet pour environ 203 000 €, avec en parallèle la subvention du département d'un montant de 100 000 € dans le cadre de l'extension de l'Espace Naturel Sensible,
- rénovation du City stade pour environ 45 000 € avec également des subventions de 20% du département dans le cadre du soutien aux investissements des communes et de 35 % dans le cadre d'une dotation d'équipement des territoires ruraux,
- installation d'un système de pilotage du chauffage dans plusieurs salles municipales pour environ 22 000 €, investissement également subventionné par le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire.
- rénovation et végétalisation du square rue du Pâtis pour environ 12 000 €.

Profitions-en pour nous féliciter de réussir à autofinancer tous ces investissements sans recourir à l'emprunt et de souligner l'accompagnement technique et financier du Conseil Départemental de Maine-et-Loire, de l'Etat et du SIEML.

Pour rappel, l'autofinancement résulte du solde positif entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement. Il est donc impératif de s'attacher à maîtriser nos dépenses de fonctionnement si nous voulons poursuivre nos investissements, sans avoir à décider de l'augmentation de notre imposition. Afin de contrôler ses dépenses, la commune a fait le choix de :

- continuer certains marchés proposés par Angers Loire Métropole et d'adhérer à de nouveaux,
- participer au groupement de commandes proposé par le SIEML pour l'achat d'électricité,
- faire appel à des cabinets de conseil pour le renouvellement de nos contrats d'assurance,...

Fiscalité locale

Les ressources fiscales des collectivités territoriales sont principalement composées de trois taxes :

- la taxe sur le foncier bâti,
- la taxe sur le foncier non bâti,
- la taxe d'habitation.

C'est l'État qui collecte les impôts pour le compte des collectivités. Seule la part communale est reversée à la commune.

Ces différentes taxes peuvent notamment varier selon les éléments suivants :

- la valeur locative : le tarif de la valeur locative, qui est revalorisée chaque année par la loi de finances. Les travaux réalisés (aménagement de combles, agrandissements...) contribuent à accroître la valeur locative d'un bien et, par conséquent, son imposition.
- les taux d'imposition : ils sont fixés par les collectivités locales.

La valeur locative a été revalorisée en 2023 de 7,1 %, ayant un effet sur les recettes de la commune. Parvenant à équilibrer le budget au vu des recettes attendues, le conseil municipal a fait le choix de maintenir ses taux d'imposition, comme c'est le cas depuis 6 années.

Tarification des différents services municipaux

Les recettes communales se composent également de recettes liées à la facturation des différents services municipaux, qui représentent environ 8% du total des recettes de la commune. Le conseil municipal a notamment travaillé cette année sur les tarifs de la pause méridienne et de l'accueil périscolaire. Elle envisage de mener de nouvelles réflexions pour d'autres services.

Tarifs de la pause méridienne

Le tarif de la pause méridienne comprend le repas mais également différentes prestations comme la préparation, le service, l'animation des cours et l'entretien des locaux. Cela mobilise chaque jour 8 agents et 18 heures de travail. Depuis septembre 2017, malgré les hausses des coûts (exemples : le coût du repas qui a augmenté d'environ 21% en 2 ans avec une gamme de repas plus qualitative, les tarifs de l'électricité qui ont quasi doublé en 2 ans, les charges de personnel), les tarifs étaient restés inchangés car la municipalité avait fait le choix de ne pas répercuter aux familles ces hausses et d'assumer elle-même la différence. La participation de la commune étant devenue trop importante, le choix a été fait de réajuster les tarifs (voir tableau ci-dessous), permettant d'absorber une partie des hausses subies ces dernières années.

Quotien familial	Prix d'un repas
0 à 1 000 €	1 €
1 001 € à 1 200 €	4,55 €
1 201 € à 1 500 €	4,70 €
Supérieur à 1 500 €	5,00 €
Non communiqué	5,15 €
repas adulte	5,15 €

Nouvelle tarification pause méridienne



Dans le cadre de cette réflexion, la commune a fait la démarche d'adhérer au dispositif "cantine à 1€" proposé par l'Etat. En effet, ce dispositif permet d'offrir aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1000 €, un repas à 1 € avec une participation de l'Etat à hauteur de 3 € par repas. Bien entendu, sans une telle subvention, la commune n'aurait nullement été en mesure d'assumer seule de tels tarifs.

Tarifs de l'accueil périscolaire

Sur le temps périscolaire, les projets d'animation proposés par les agents et le bâtiment pensé et dédié à l'accueil des enfants entraînent une fréquentation plus importante des élèves, nécessitant jusqu'à 4 agents sur certains créneaux et environ 10 heures de travail par jour.

Là où depuis plusieurs années existait un plafond forfaitaire de 90 créneaux de 15 minutes facturés aux familles, le conseil municipal a fait le choix pour la rentrée de septembre 2023, de facturer au réel le service utilisé par les familles. Les conséquences de ce choix ont par ailleurs permis, au vu des recettes attendues, de revoir légèrement à la baisse la tarification de chaque créneau en tenant compte du niveau du quotient familial.

Romain AMIOT,
Maire

Quotien familial	Créneaux
0 à 450 €	0,33 €
451 € à 750 €	0,37 €
751 € à 1 000 €	0,42 €
1 001 € à 1 200 €	0,47 €
1 201 € à 1 500 €	0,57 €
Supérieur à 1 500 €	0,67 €
Non transmis	0,71 €

Nouvelle tarification accueil périscolaire

GROUPE SCOLAIRE PIERRE MÉNARD

Un effectif record en petite section

Pour cette année 2023-2024, le groupe scolaire accueille 141 enfants, dont 63 maternelles et 78 élémentaires. Le fait marquant de cette rentrée a été l'arrivée d'un effectif important d'enfants de petite section puisque ce sont effectivement 30 enfants nés en 2020 qui ont découvert l'école. Quelques adaptations ont de ce fait été nécessaires : aménagement d'un deuxième dortoir, adaptation des emplois du temps des agents en particulier pour l'accompagnement à la cantine, création d'un nouveau poste d'ATSEM,....

En parallèle, différents projets et initiatives se poursuivent.

Le projet AlimenTerre : La municipalité avait fait le choix en 2022, de participer à ce projet, proposé par Angers Loire Métropole ; projet qui a pour objectif une sensibilisation des enfants et de la sphère éducative via une approche pragmatique, opérationnelle et ludique sur les 4 thématiques suivantes : la réduction du gaspillage alimentaire, une alimentation saine et durable, le tri à la source des biodéchets et la réduction de l'utilisation du plastique.

Dès le 27 février, trois jeunes en service civique ont animé ce dispositif sur l'école. Présents 3 jours par semaine jusqu'à la fin mai, ils ont mis en place différentes actions au niveau du restaurant scolaire, au niveau des temps périscolaires et en classe. Pendant les temps périscolaires, des jeux sur le recyclage ont été créés, ainsi qu'une nouvelle poubelle de tri. Le plastique a été réutilisé pour créer des objets ludiques ou décoratifs.

Au restaurant scolaire, des enfants « ambassadeurs » intervenaient pour inciter à goûter chaque aliment, d'autres ont participé aux pesées des aliments non consommés et non



Création artistique sur le thème de la pollution des océans par nos déchets

servis, pesées réalisées début mars et fin mai. Ces pesées ont permis d'avoir une évaluation de l'impact des actions sur le volume de nourriture non consommée. Du côté des élémentaires, la réduction a été significative avec un taux de -22 %.

Lire & Faire lire : Cette activité vise à développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants de 4 à 12 ans. Depuis plusieurs années, deux interventions, très appréciées par les enfants, avaient lieu chaque semaine avec Patricia Lemaître et Chantal Glouzouic. Depuis cette rentrée, ce sont 3 séances de lecture qui sont proposées. Lors de l'appel à bénévoles pour trouver une troisième personne, 4 nouvelles personnes Nathalie Hurth, Catherine Vallée, Jean-François Coicaud et Gilbert Croix ont souhaité participer à cette action. L'activité a ainsi été organisée 3 fois par semaine, chaque bénévole intervenant une semaine sur deux. Un grand merci à ces 6 bénévoles !

Restaurant scolaire : Le restaurant scolaire étant équipé uniquement de tables de 4, un projet était à l'étude pour améliorer les conditions matérielles et organisationnelles. La prévision d'arrivée d'un nombre important de petite section a accéléré cette démarche. L'objectif était de faire déjeuner en même temps et dans de bonnes conditions, plus d'enfants et d'améliorer les conditions de travail des agents (déplacement des tables). Une première commande de 10 tables de 6, avec revêtement anti-bruit et plus faciles à déplacer, a apporté un confort supplémentaire à tous en ajoutant une note de couleur au lieu.

Accueil périscolaire : L'APS a une fréquentation très importante, en particulier le mardi et le jeudi soir. L'inscription préalable sur le portail famille a été mise en place cette année et permet aux agents une meilleure organisation des activités.

Projet de rénovation des toilettes de maternelle : Cet espace étant actuellement complètement ouvert, un des objectifs de cette rénovation est de prendre en compte le besoin d'intimité des enfants, notion occultée il y a encore quelques années. Les travaux, prévus initialement sur la période d'été, ont dû être reportés et sont programmés sur une prochaine période de vacances scolaires.

Monique VILLAIN,
Adjointe
Commission Vie scolaire



De nouvelles tables au restaurant scolaire

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Un maillon essentiel de l'action sociale locale

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Le rôle du CCAS est de lutter contre l'exclusion, de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes en situation de handicap, au sein d'une commune. Si vous êtes en difficulté, le CCAS de la commune peut vous aider. Voici quelques exemples de leurs réalisations 2023 :

Repas des aînés

Un repas des aînés s'est encore avéré chaleureux et dynamique, le plaisir de se retrouver, de faire la fête, de chanter, de danser autour d'un succulent repas préparé par le Patio, la boulangerie Bohème et le Proxi. Les jeunes de "Bouge Ta Commune" ont participé à la préparation des toasts pour l'apéritif, une belle équipe toujours prête à participer à la vie de la commune. Les membres du CCAS ont assuré la préparation de la salle et le service, accompagnés par des élus. Le tout orchestré par nos musiciens HM qui ont fait danser et chanter l'assemblée. Des aînés plein d'entrain qui en souriant nous ont suggéré d'organiser cette festivité tous les mois ! L'humour était au rendez-vous...

Soutien aux Restos du cœur

Un élan de solidarité nationale a été lancé pour venir en aide à l'association « les Restos du Cœur », actuellement en grande difficulté en raison de la hausse importante du nombre de bénéficiaires, victimes de l'inflation. À ce titre, le CCAS de la commune a souhaité soutenir les « Restos du cœur » et leur a octroyé une subvention de 300 €.

Précarité

Nous constatons une progression des demandes d'aides et de logements sociaux, due à la tendance actuelle de hausse des prix et de diminution du pouvoir d'achat, notamment pour les familles monoparentales isolées.

Par ailleurs, le CCAS de la commune collabore étroitement avec l'UDCCAS 49, Union Départemental des Centres Communaux d'Action Sociale. Cette structure anime un réseau local et s'engage auprès des techniciens et des élus des CCAS pour les représenter en local et à l'échelle nationale, les soutenir, les former et les accompagner. La commune ne disposant pas de salarié au sein du CCAS, elle a donc fait le choix d'adhérer à cet organisme, afin d'y trouver un soutien en termes de partage d'expériences, d'animation d'ateliers collectifs, de formation, de conseils techniques,...



Enfin, le CCAS travaille également de concert avec la Maison Des Solidarités (MDS) du Haut Anjou qui peut accompagner l'ensemble des habitants qui en ont besoin à travers les missions suivantes :

- Accueil information et orientation (possible sans RDV pour un soutien ponctuel)
- Accompagnement social global (sur une temporalité plus longue)
- Accompagnement budgétaire, logement, séparation, accès aux droits, aides financières, démarches administratives, violences conjugales, relations familiales...
- Protection maternelle et infantile (suivi grossesse, accompagnement médical enfant de 0 à 6 ans, bilan de santé,...)
- Soutien à la parentalité : un accompagnement éducatif personnalisé
- Protection de l'enfance : Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes
- Enfant : vous êtes confronté à une situation de danger, pour vous-même ou pour un autre enfant que vous connaissez ?
- Adulte : vous êtes confronté ou préoccupé par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être (famille proche, voisins...)
- Au 119 – Allô Enfance en Danger, 45 écoutants soumis au secret professionnel se relaient 24h/24 et 7 jours sur 7 pour répondre aux appels.
- ou contact CRIP 49 : crip49@maine-et-loire.fr

Maison Des Solidarités du Haut Anjou

Tél. : 02 41 21 51 00
aio.anjou.bleu@maine-et-loire.fr
 1, rue René Laënnec,
 49220 Grez-Neuville

Horaires d'ouverture :
 Lundi au vendredi de 9h à 12h30
 et de 13h30 à 17h30



CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Des initiatives engagées sur plusieurs bâtiments municipaux

Déjà engagée depuis le début du mandat, la réflexion sur une meilleure maîtrise des consommations énergétiques (eau, électricité, gaz...) dans les bâtiments municipaux se poursuit dans un contexte de hausse importante des prix de l'énergie.

En partenariat avec le SIEM (Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire), acteur public au service des communes pour agir à la transition énergétique, un diagnostic de l'ensemble des salles et bâtiments municipaux avait permis de mettre en évidence l'intérêt de travailler à la mise en place de systèmes de commande programmables et régularisables du chauffage suivant les périodes ou activités. C'est chose faite désormais au niveau de la mairie, de toutes les salles de l'espace Simone Veil, de la salle de la Marelle et des annexes de la salle SIS. Cela permet notamment aux agents municipaux, sur la base du planning de réservation des salles depuis le site internet municipal, de programmer la mise en chauffe et la baisse ou arrêt du chauffage au plus près

des besoins et selon les activités réalisées dans les salles. Ce déploiement s'est également accompagné du remplacement d'un certain nombre de convecteurs par des équipements plus performants et moins gourmands en énergie.

En parallèle, le diagnostic du SIEM avait été approfondi pour le groupe scolaire Pierre Ménard et avait établi un état des lieux thermiques des bâtiments et les axes de travail suivants.

Côté chauffage, des déperditions importantes ont émergé le besoin d'une rénovation conséquente au niveau de l'enveloppe du bâtiment (isolation, couverture, menuiserie) tandis qu'une modification des circuits et système de régulation du chauffage ainsi que du dispositif de ventilation est également nécessaire. Côté eau, l'audit a mis en évidence le besoin de refonte des circuits de distribution, la modification de certains équipements et le réglage optimal des distributeurs pour limiter les consommations inutiles.

Ces différentes pistes de réflexion et notamment le choix du carburant de chauffage



Programmation chauffage des locaux municipaux

font actuellement l'objet d'études approfondies via le SIEM et de chiffrage permettant d'évaluer également le potentiel de subventions pour financer un tel projet et programmer la mise en œuvre.

Objectif, réduire la facture énergétique de la commune mais également contribuer à une transition énergétique indispensable à l'atteinte des enjeux que nous impose le changement climatique.

Jean-Christophe LEFILLATRE,
Conseiller municipal
Commission Bâtiments

PRÉVENTION SÉCURITÉ

Les sapeurs-pompiers en exercice grandeur nature dans la commune

Le jeudi 12 octobre dernier, notre commune a eu le plaisir d'accueillir l'École Départementale d'Incendie et de Secours de Feneu pour une journée complète d'exercices dans nos bâtiments communaux. En effet, fort d'une volonté communale d'accentuer et de pérenniser nos relations avec les différents services de l'État, le conseil municipal a en effet validé la signature d'une convention entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 49) et notre commune afin que les Sapeurs-Pompiers puissent venir s'entraîner et manœuvrer lors de journées particulières de formation.

Cette journée forte en émotions a donc vu toute une série d'exercices grandeur nature se succéder dans notre commune : départ d'incendie lors de la projection d'un film salle Barbara, fuite de produits toxiques aux ateliers municipaux, accident dans la salle SIS ou encore incendie au deuxième étage

de l'école de musique, autant de situations périlleuses où les sapeurs-pompiers ont pu s'exercer et démontrer tout leur professionnalisme.

A l'initiative de ce projet, Jérémy Simonneau, agent de la commune en charge des bâtiments et Richard Defois, formateur au sein de l'école départementale d'incendie et de secours de Feneu, qui ont œuvré

grandement à la réussite de cette journée. Enfin, un grand merci aux élèves et aux enseignantes de notre école Pierre Ménard qui ont participé à l'exercice incendie de la salle Barbara.

Christophe MOCQ,
Conseiller municipal
Commission Sécurité, Hygiène
et Prévention



Exercice départ de feu - Ancienne maison paroissiale

OCTOBRE ROSE

Pour ne pas oublier celles et ceux qui nous ont quitté trop tôt...

Une femme sur huit est concernée par le cancer du sein. Chaque année, près de 58400 cas sont détectés en France et 12146 décès sont enregistrés. Mais plus il est détecté tôt, plus les chances de guérison augmentent. C'est pourquoi, chaque année, et ce, depuis 30 ans, le mois d'octobre se pare de rose pour sensibiliser la population au cancer du sein et à l'importance du dépistage à tout âge.

Octobre rose 2023 : de multiples initiatives complémentaires

Le samedi 14 octobre, le club de LAMBOISIÈRES MARTIN BASKET a profité d'un match officiel de nationale 2 contre le club de Toulouse pour organiser plusieurs animations et notamment revêtir toutes les compétitrices de LMB d'un maillot rose et organiser une tombola pour gagner un maillot. Dans une salle pleine à craquer, avec une décoration appropriée et une majorité de spectateurs revêtus de rose, non seulement nos joueuses ont remporté la victoire, mais le club et notamment ses jeunes organisateurs ont gagné leur pari : transmettre à travers le sport des valeurs communes de solidarité.

Ce même week-end, grâce aux agents municipaux et aux couturières d'ATout Foliosain qui ont confectionné de nombreuses décorations, vous avez pu découvrir le parvis et le bâtiment de la mairie aux couleurs de cette manifestation solidaire automnale.

Le dimanche 15 octobre, à l'initiative d'Audrey Renault et en collaboration avec des élus et bénévoles, un événement était organisé dans le bois du Fouilloux. A l'entrée principale, des affiches d'information et autres décorations accueillaient les foliosains pour leur traditionnelle balade en forêt. Libre à chacun d'entre eux de choisir : marcher, courir, tout simplement échanger et participer à la tombola de LMB. Comme en 2022, vous êtes venus en force, environ 300 participants, pour soutenir cette belle action solidaire et fraternelle.

Enfin, lors d'un cours de Jaydance, les participants sous l'impulsion de leur coach, se sont habillés de rose et ont dansé au profit d'Octobre Rose.

Toutes ces initiatives ont permis de collecter près de 1200 € reversés au profit du Comité Féminin 49, association au service de la prévention et du dépistage des cancers. Dans un monde qui perd ses repères, Octobre Rose a su rassembler les foliosains de toutes les générations pour une même cause.

Sylvie GRELLIER POTAY,
Conseillère municipale



LMB aux couleurs d'octobre rose



Cours de Jaydance pour la bonne cause



Toutes les générations mobilisées dans le Bois



Le parvis de la mairie teinté de rose

URBANISME

Des aménagements qui se poursuivent et d'autres à l'étude

ZAC de la Moinerie & projet Myrtil

Au cours de cette année 2023, la réception de la tranche 1 de la ZAC de la Moinerie a pu être finalisée avec l'aménageur Alter. Les premiers retours des habitants de ce nouveau quartier sont globalement très positifs et les derniers aménagements s'engagent pour finaliser la voirie de la rue des rainettes (voie d'accès à la tranche 1 depuis la rue du Petit Anjou). En parallèle, les logements du projet Myrtil seront livrés mi-février 2024 suite aux commissions d'attribution.

Par ailleurs, la viabilisation de la 2^{ème} tranche de cette ZAC est de son côté pleinement engagée et devrait se poursuivre jusqu'à la fin du printemps 2024 pour en débiter sa commercialisation. Au total, dans le même esprit que la 1^{ère} tranche, ce sont 43 logements en accession privée libres de constructeur, 16 logements en location-accession et 31 logements HLM qui seront, à terme, livrés dans cette seconde tranche.

Quartier Barbara

Du côté du quartier Barbara, après beaucoup de vicissitudes, le permis d'aménager est désormais acquis et nous pouvons envisager un début de maîtrise d'œuvre pour engager les aménagements du lotissement. Dans le même temps, afin de poursuivre le projet d'un habitat intergénérationnel, des discussions sont engagées pour transférer la CUMA dans un lieu plus adéquat que cette future zone résidentielle. La commune avec le concours d'Angers Loire Métropole (ALM) a trouvé un terrain qui semble convenir aux dirigeants de la CUMA ; il reste néanmoins à faire



Projet Myrtil bientôt livrable

aboutir les négociations pour reconstruire un bâtiment sur ce terrain alternatif.

Parallèlement, le cabinet dentaire a ouvert ses portes en milieu d'année ; retrouvez une interview des deux dentistes dans la rubrique Vie économique.

Projet d'orientation programmatique des espaces publics

Courant 2022, le conseil municipal avait sollicité le Conseil Architecture Urbanisme Environnement du Maine-et-Loire (CAUE) pour réaliser un travail d'état des lieux et de diagnostic des principaux espaces publics de la commune. Cette démarche visait à contribuer à la définition d'un plan directeur s'attachant notamment à repenser et améliorer les places, cheminements doux et espaces de rencontre au cœur du bourg et des quartiers. Un des objectifs était également d'appuyer la démarche municipale engagée en matière de gestion raisonnée des espaces verts et de limitation des îlots

de chaleur dans un contexte rural et champêtre que la commune tient à préserver.

Après une restitution d'un premier diagnostic en février 2023, le conseil municipal s'est vu remettre en septembre dernier l'étude programmatique du CAUE. Ce programme est bien sûr très alléchant avec des réflexions et propositions d'aménagement globalement tout à fait en phase avec les objectifs fixés. Néanmoins, au regard des finances publiques que la municipalité souhaite continuer à maîtriser, il appartient désormais au conseil de procéder aux évaluations de ces propositions et de discerner ce que la commune pourra réaliser seule en régie ou des projets relevant de la compétence voirie d'Angers Loire Métropole. Une chose est sûre, toutes les propositions ne pourront être mises en œuvre d'ici la fin du mandat en cours, mais ces éléments d'étude constitueront assurément une base de réflexion précieuse pour les conseils municipaux à venir.



Réflexion d'aménagement devant la mairie



Viabilisation tranche 2 ZAC de la Moinerie

Objectif zéro artificialisation des sols

Par ailleurs, les objectifs nationaux de tendre vers zéro artificialisation nette des sols en France d'ici 2050 nous amènent d'ores et déjà à réfléchir sur les solutions pour continuer à proposer des logements face à une demande toujours plus importante. La réduction de la surface des terrains montre que cette politique est déjà engagée mais ne suffira pas. Les réflexions se doivent ainsi d'être menées comme dans d'autres pays européens sur la construction, même en milieu rural de résidences collectives qualitatives à un ou deux étages. Des changements de mode de vie avec des impacts en matière d'urbanisme pas si anodins que cela dans des communes rurales comme la nôtre.

Christophe CHUPIN,
Adjoint
Commission Urbanisme



Exemple de fiche programmatique réalisée par le CAUE pour les abords de la mairie

GESTION DU CIMETIÈRE

Implantation du columbarium

Au cours de l'année, trois prestataires ont été contactés. La diversité des offres en termes de coût, d'esthétique et d'accompagnement a conduit la commission cimetière à sélectionner la société GRANIMOND.

Le columbarium, en granit gris du Tarn, proposera dix cases dans lesquelles deux urnes cinéraires pourront être déposées. Les travaux d'implantation sont programmés pour cette fin d'année 2023.



Columbarium

Poursuite des aménagements

Plusieurs aménagements ont été réalisés dans le cimetière : pose d'un enduit sur tout le mur d'enceinte, remplacement du gravier par des copeaux de bois sur différents lieux du cimetière (travaux réalisés par le chantier jeunes du mois d'octobre). D'autres travaux sont programmés : l'enrobé posé en juillet 2022 a permis de limiter l'invasion de mauvaises herbes dans les entre-tombes. Nous allons donc poursuivre son utilisation dans certaines zones.



Les aménagements avec copeaux de bois

De plus, l'espace réservé à la gestion des déchets (composteur à végétaux et poubelles verte et jaune) sera réagencé. À l'initiative des ATF, cet espace sera clôturé de claustras en bois et, une nouvelle signalétique de gestion des déchets sera mise en place prochainement.

Autres travaux administratifs

Depuis un an, la gestion administrative du cimetière est en partie réalisée sur un logiciel spécialisé, GESCIME. Le transfert des informations sur ce nouvel outil a généré au cours du premier trimestre 2023 un énorme travail de vérification et contrôle des données. Mais il a aussi permis de fa-

ciliter et optimiser la reprise de sépultures pour concessions échues. Si, à ce jour, nous avons repris quelques emplacements, nous poursuivons les reprises de sépulture en 2024.

Les projets 2024

L'implantation du columbarium va nécessiter de définir de nouveaux tarifs et durées de concession ainsi que de paysager l'espace autour du columbarium. Parallèlement, il sera aussi important d'élaborer le règlement du cimetière.

Sylvie GRELLIER POTAY,
Conseillère municipale
Commission Cimetière

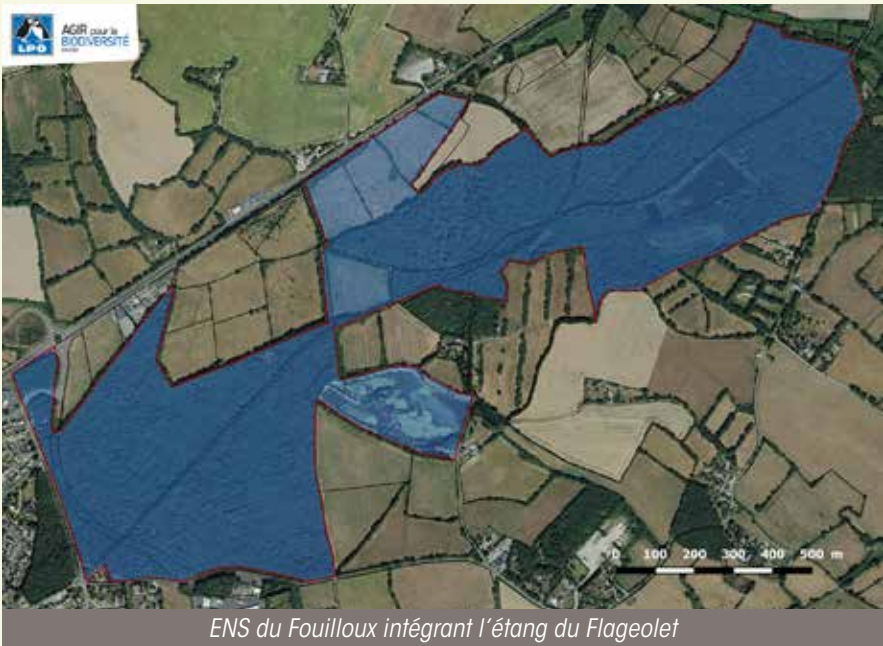
ESPACE NATUREL

La commune officialise l'acquisition de l'étang du Flageolet

Cette année 2023 aura été l'occasion pour la commune d'acquiescer un site naturel majeur de la commune : l'étang du Flageolet. Retour sur son histoire et les pistes de réflexion pour en faire de nouveaux profiter tous les foliosains.

Dès 1651 et 1657, cet étang est mentionné dans des documents des Archives de Serrant dans le cadre de plaintes du seigneur à l'encontre de paysans voisins accusés d'avoir empoisonné les carpes du fait du rouissage de lin et de chanvre. Au 18ème siècle, le Dictionnaire de Célestin Port mentionne le lieu comme réservoir de sangsues pour l'hôpital d'Angers. On distingue aussi l'étang sur la carte de Cassini (1765) où il est désigné sous le nom de « Flageolette » (on devait le prononcer ainsi dans le parler populaire) et faisant partie du Bois du Petit-Fouilloux, surveillé par un garde-chasse demeurant dans la ferme de même nom (actuelle propriété de J. Aubry) : fonction assurée au cours du 19ème siècle par la famille Patrin.

En 1924, une héritière de Serrant, Mme de Cossé-Brissac, vend l'ensemble du bois et de l'étang à un industriel parisien, amateur de chasse, M. Henrich. Celui-ci le revend en 1953 à M. Taillandier (c'est à lui que la commune rachète le bois en 1997). Mais, lors de cette transaction de 1953, l'étang est dissocié du bois et vendu séparément à Paul Chalain, propriétaire de la ferme contigüe et alors maire de Saint-Martin. Son fils Paul en héritera. Très investi dans



la vie sociale de la commune, et avec l'amicale complicité du Comité des fêtes (André Simonneau puis, longtemps, Alain Goussin), il l'ouvre à des manifestations diverses, de 1973 jusqu'à son décès accidentel en 1994. En 1993, pour le 20ème anniversaire de ces réjouissances, la fête connut un éclat particulier et un feu d'artifice y fut tiré.

Au décès de celui-ci, c'est Jean-Paul Billot, viticulteur à Rablay-sur-Layon et neveu de Paul Chalain qui devient propriétaire de l'étang du Flageolet jusqu'à l'année 2022 au cours de laquelle il fait part à la com-

mune de son souhait de mettre en vente l'étang du Flageolet.

La réflexion d'acquiescer ce bien ayant été déjà engagée lors de précédents mandats, le conseil municipal a vite compris qu'il devait se saisir de cette opportunité. En effet, situé dans la continuité du bois du Fouilloux déjà acquis par la commune en 1997, l'étang est un espace naturel remarquable et avait été intégré dès 2019 dans le périmètre de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Fouilloux. C'est d'ailleurs ce classement qui a permis à la commune de solliciter le soutien financier du département à hauteur de 100 000 euros (soit 50 % du montant) pour permettre cette acquisition.

Cette inscription de l'étang au sein des 89 espaces sensibles du département de Maine-et-Loire engage la commune en tant que nouvelle propriétaire, et oblige notamment au respect de plusieurs règles réunies au sein d'une charte ENS qui vise notamment à :

- Intégrer le projet dans une logique globale de développement durable.
- Mettre en place une gouvernance intégrant les représentants du département mais aussi la population locale.
- Assurer une gestion adaptée des sites et espèces par le biais d'un plan de gestion. Le plan actuel s'achève fin 2023.
- Ouvrir le site ENS au public dans la limite du respect des contraintes du milieu et des espèces.



Paul Chalain, en plein alevinage - février 1992



Étang du Flageolet

Une nouvelle ère s'ouvre donc à l'étang du Flageolet. C'est dans ce contexte que le conseil municipal a souhaité créer un comité consultatif « étang du Flageolet », composé d'élus et de foliosains volontaires, afin d'échanger sur les possibles usages de l'étang dans ce cadre réglementaire. Le comité s'est réuni une première fois fin septembre ce qui a été l'occasion pour tous de s'exprimer et faire part de ses idées avec des échanges qui ont permis de dégager plusieurs orientations :

- Ce lieu doit être un lieu de loisirs ouvert à tous les habitants (pêche, promenade, pique-nique, ...)
- Ce lieu doit également être un lieu de rencontre et de vie (organisation d'évènements ponctuels, réflexion sur le rôle des associations locales, ...)
- Ce lieu doit être aussi un espace préservé et de sensibilisation (création d'un observatoire, animations nature diverses, ...)

La réflexion se poursuit donc mais on peut déjà se féliciter que soit envisagée une réouverture au public de cet étang qui constitue un élément majeur du patrimoine naturel et historique de notre commune. Si les idées sont nombreuses et les orientations à préciser, le souhait de tous est de pouvoir désormais profiter au plus tôt de ce nouvel espace.

Pierre-Jean MILLET,
Conseiller municipal
Commissions Espaces Verts

CITY STADE ET SKATE PARK

Un pôle sportif extérieur intégralement rénové

Dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement d'espaces de rencontre initié par le conseil municipal, le city-stade de la commune, comprenant un terrain de tennis et un terrain multi-sports, ne permettait plus une pratique des sports dans de bonnes conditions, notamment d'un point de vue sécurité. Cet espace, situé à proximité du groupe scolaire Pierre Ménard, constitue en effet un lieu de vie et un espace de rencontre permettant de s'adonner à des activités physiques et sportives pour les habitants, associations et jeunes écoliers.



Terrain multisports entièrement rénové



Nouveau panneau d'affichage du Skate Park

Des travaux ont ainsi été réalisés au cours du premier semestre 2023 visant à une remise en état des deux terrains à travers une rénovation complète des sols. Par ailleurs, la sécurité et l'accessibilité des terrains ont été améliorées avec la mise en place d'un grillage rigide et d'un sas PMR, au niveau de l'entrée du terrain multisports. Des bancs, tables et stationnement vélo seront prochainement installés.

Afin de financer ce projet chiffré à 44 000 €, la municipalité a ainsi reçu le soutien financier du conseil départemental de Maine-et-Loire, mais également, de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022.

Enfin, un règlement d'utilisation de ces installations a été élaboré avec le concours de jeunes foliosains utilisateurs réguliers de ces équipements. Ce dernier et les principales règles qui en émanent ont pu ainsi être mises en évidence sur des panneaux d'information installés aux entrées des terrains mais également du skatepark dont l'affichage était vieillissant.

Ces espaces sont les vôtres, merci de veiller à les respecter !

Claire LE GALL,
Adjointe
Commission Lien intergénérationnel

MOBILITÉ

Voies douces & projet de voie verte

Dans un contexte où l'utilisation des véhicules à moteur thermique est à limiter, la commune porte toute son attention pour favoriser les déplacements doux au cœur du bourg et autour de celui-ci.

Pour autant, le développement d'un tel réseau se heurte à de nombreuses contraintes relatives notamment à la définition des objectifs, aux possibilités techniques, à la réglementation et aux coûts de mise en œuvre. Le conseil départemental et Angers Loire Métropole sont à ce sujet des acteurs incontournables de ce type de projets tant d'un point de vue ingénierie que financier. Il est important de rappeler que depuis le 1^{er} janvier 2022, Angers Loire Métropole a repris aux communes la compétence de gestion de la voirie. Les voies douces sont ainsi incluses au sein de cette délégation ce qui implique une programmation des projets établie par les services d'Angers Loire Métropole avec les communes sur la base d'un plan pluriannuel essentiellement axé sur Angers Centre et sa première couronne.

Qu'est-ce qu'une voie douce ?

Il s'agit d'une voie réservée à tous les modes de déplacement non motorisés, destinée donc aux piétons, aux cyclistes, trottinettes, rollers, aux personnes à mobilité réduite ou aux cavaliers. Respectueuses de l'environnement, les voies douces améliorent la qualité de vie des habitants en répondant à une logique de déplacements utilitaires (accès aux établissements scolaires, zones d'activité, commerces,...),



Les principales liaisons douces de la commune

touristiques ou de loisirs (équipements sportifs, lieux culturels, ...).

Ces voies douces peuvent exister sous diverses formes parmi lesquelles :

- La zone de rencontre où la priorité est donnée au piéton qui peut circuler au milieu de la voie. La zone de rencontre est privilégiée dans les secteurs où la circulation piétonne est importante mais où il est impossible de s'affranchir totalement du trafic motorisé.
- La voie verte, indépendante du réseau routier peut par exemple être aménagée sur d'anciennes voies ferrées ou les berges de canaux.
- La bande cyclable est aménagée en bordure d'une chaussée routière.

- La véloroute est un itinéraire cyclable de moyenne et longue distance aménagé de façon agréable et sécurisée.

Et à Saint-Martin ?

Notre commune n'apparaît pas prioritaire à l'échelle d'Angers Loire Métropole en ce sens qu'elle bénéficie déjà en son cœur de bourg d'un réseau très dense de petits passages avec des possibilités de déplacements à pied sécurisés depuis tous les quartiers. Pour autant, ce réseau dense manque parfois de lisibilité et il peut être difficile de choisir l'itinéraire le plus adapté. Une réflexion doit ainsi être menée pour améliorer et faciliter cette circulation.

Saint-Martin possède également un réseau important de voies douces au cœur du parc des Fontaines ou du bois de Saint-Martin, favorisant les petites balades champêtres ou dominicales. Ce maillage devient par contre plus limité en lien avec les écarts, hormis la voie douce qui relie la Perraudière. Le conseil municipal porte donc toute son attention à développer des itinéraires qui permettent aux habitants des écarts de rejoindre le centre-bourg de manière plus sécurisée. Des études sont notamment en cours sur l'aménagement de voies douces au chemin de la Moinerie, sur la rue du Point du Jour (une ouverture a déjà été réalisée à la sortie du bourg permettant d'emprunter sur 150 m les prés communaux) et de la RD 723 au hameau du Petit Paris.



Projet de voie verte dans le Bois pour relier Saint-Jean-de-Linières



Une voie douce à l'automne

Projet de voie verte dans le Bois

En parallèle, en lien avec le plan vélo d'Angers Loire Métropole, une réflexion sur la faisabilité de rejoindre la piste cyclable de Saint-Jean-de-Linières en passant par le bois grâce à une voie verte et la route de Côte noire a été initiée par la commune. Après de nombreuses discussions avec le conseil départemental et Angers Loire Métropole, ce sont les services de l'agglomération qui ont repris ce projet et examinent actuellement cette proposition de liaison inter-bourgs, définie comme prioritaire dans le plan vélo départemental. Nous devrions avoir connaissance des conclusions de cette étude à l'horizon de début d'année 2024.

En conclusion, aménager l'espace public pour limiter l'utilisation de la voiture s'inscrit pleinement dans les enjeux de la transition écologique. En ce sens notre commune œuvre donc à son niveau pour améliorer les déplacements doux sur son territoire au travers d'aménagements bénéfiques pour notre environnement et généralement plébiscités par les utilisateurs

Pierre-Jean MILLET,
Conseiller municipal
Commissions Espaces Verts

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Devoirs et obligations des communes

À la lumière des derniers événements de l'automne et notamment l'installation de plusieurs caravanes au niveau de nos installations sportives, il nous appartient de vous informer sur les devoirs et obligations auxquels sont soumises les communes en matière d'accueil des gens du voyage.

En préambule, il convient de rappeler que la loi Besson du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage précise en son article 1^{er} que « les communes participent à l'accueil des personnes dites gens du voyage et dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles installées sur des aires d'accueil ou des terrains prévus à cet effet ».

Les obligations des communes en matière d'accueil des gens du voyage résultent en effet de multiples évolutions des textes législatifs et réglementaires. En cause, la recherche permanente d'un juste équilibre entre les différentes libertés publiques impliquées, le respect de la libre circulation et du mode de vie itinérant des gens du voyage, la préservation du droit de propriété et bien sûr le maintien de l'ordre public. Ce cadre posé, il y a pour autant lieu d'établir une distinction entre les communes de plus de 5000 habitants et celles qui en dénombrent moins comme la nôtre.

En effet, et même si la loi prévoit que seules les communes de plus de 5 000 habitants sont obligatoirement inscrites dans le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, il ne faut pas en conclure que les communes de moins de 5 000 ha-



bitants sont dispensées de toute obligation d'accueil. De fait, bien que non astreintes à une obligation légale d'accueil, les communes de moins de 5 000 habitants doivent respecter une obligation jurisprudentielle d'accueil temporaire des gens du voyage, qui est aujourd'hui de 48 h.

À l'issue de ce délai, le maire qui détient l'autorité de police sur sa commune peut théoriquement saisir la Préfecture afin de demander la mise en demeure de quitter les lieux. Pour autant, le préfet ne peut mettre en demeure les occupants de quitter les lieux que si le stationnement des résidences mobiles porte atteinte à la salubrité, à la sécurité et à la tranquillité publiques.

Vous l'aurez compris, la procédure d'expulsion étant relativement longue et complexe, se posent alors à nous plusieurs questions et notamment celle de savoir comment répondre à nos obligations tout en maintenant la sécurité et la tranquillité publiques sur notre commune ?

Nous l'avons vu récemment, laisser la com-

munauté des gens du voyage s'installer librement sur des sites non adaptés pose de véritables problèmes de salubrité et de tranquillité publiques et génère à minima de l'incompréhension auprès des habitants. Aujourd'hui, les aires d'accueil des villes de plus de 5000 habitants étant saturées, nous constatons effectivement une recrudescence des stationnements illicites sur les petites communes qui se retrouvent bien souvent démunies.

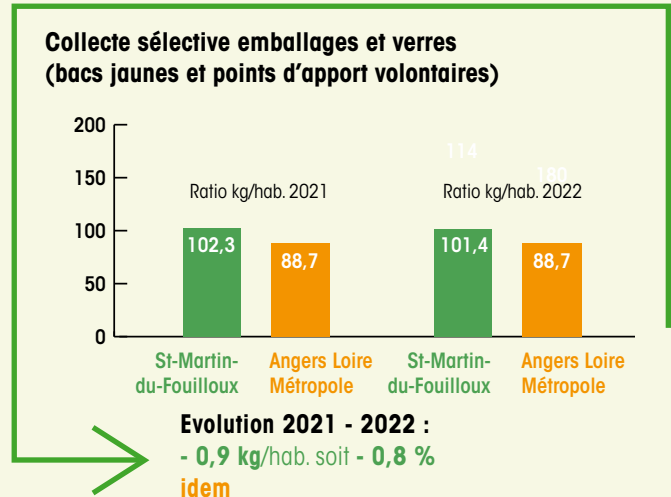
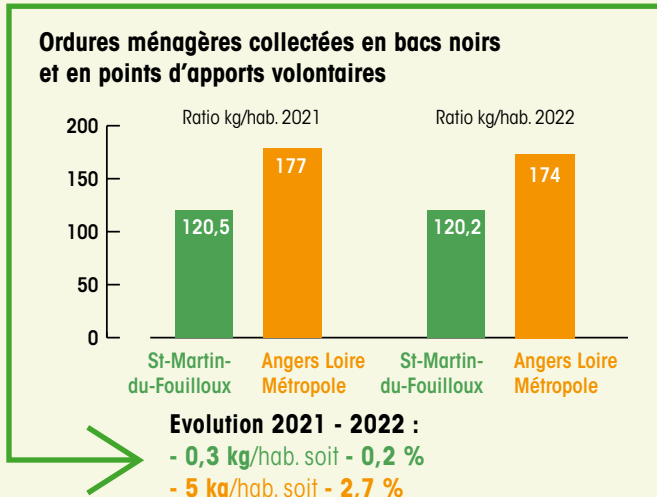
Pour autant, des solutions existent comme notamment celle de dédier, par exemple, un terrain communal adéquat avec des équipements sommaires. Une chose est sûre, aujourd'hui une véritable réflexion doit être menée sur notre commune et dans l'ensemble des communes de l'agglomération. Au-delà de l'obligation légale d'accueil, nous avons également une obligation morale d'humanité et de solidarité envers la communauté des gens du voyage.

Christophe MOCQ,
Conseiller municipal
Commission Hygiène, Sécurité, Prévention

GESTION DES DÉCHETS

Saint-Martin toujours dans le peloton de tête à l'échelle d'ALM

Comme chaque année, la direction Environnement Déchets d'Angers Loire Métropole établit un rapport permettant de mesurer l'évolution des pratiques dans l'agglomération en matière de gestion des déchets. Ci-dessous les premiers éléments pour notre commune en 2022 :



Après une baisse continue du volume de collecte des ordures ménagères chaque année depuis la fin des années 2010, la hausse observée pour la commune sur 2021 s'est maintenue sur 2022 avec 120,2 kg/hab collectés. A l'échelle de l'agglomération, Saint-Martin recule ainsi au 6^{ème} rang (3^{ème} en 2021) des communes qui génèrent le moins d'ordures ménagères, derrière Soulaire-et-Bourg (100 kg/hab) et Soulaines-sur-Aubance (103 kg/hab) qui restent les communes les moins génératrices de déchets ménagers de l'agglomération.

Le volume de collecte par foliosain reste bien meilleur que la moyenne des communes de l'agglomération avec 174 kg/hab et vient souligner les efforts des foliosains et leur implication dans la réduction du volume de déchets. Mais l'augmentation du tonnage par habitant

observée ces dernières années doit nous inciter à renforcer nos efforts pour réduire toujours plus ces déchets non valorisables et pourquoi pas se rapprocher dans les années à venir des résultats obtenus par les communes les plus vertueuses de l'agglomération.

Poursuivons ensemble nos efforts afin de favoriser la récupération et la réduction de nos déchets car il convient de garder à l'esprit que le meilleur déchet reste celui qui n'existe pas.

En parallèle, l'implication dans le tri (emballages, papier, verre...) reste forte sur la commune. Néanmoins on observe un tassement du volume de déchets triés pour lesquels il est important de maintenir une qualité de tri pour que le traitement soit efficace et surtout que chaque foyer continue à identifier les

moyens de réduire le volume de ces déchets.

Les apports en déchèterie ont diminué de 9,4 % à l'échelle du territoire d'ALM avec 65 146 tonnes en 2022 (71 281 tonnes en 2021). Environ 25 % des apports en déchèterie restent des végétaux qui sont pourtant une véritable ressource que chacun peut s'attacher à valoriser sous forme de compost ou de broyat.

Ainsi, le compostage doit continuer à être encouragé en ce sens qu'il réduit les ordures ménagères. Le taux d'équipement à Saint-Martin en 2021 est d'ailleurs de 38,8 % (+5 % en un an) avec 34 nouveaux composteurs individuels distribués par ALM en 2022 sur la commune.

Retrouvez ces données dans le rapport « Gestion des déchets 2022 » d'Angers Loire Métropole.



• Point collecte déchets

La commune ne dispose plus que d'un conteneur d'apports volontaires d'ordures ménagères et de tri sélectif à proximité de la salle SIS. Par contre, plusieurs conteneurs collectifs verres sont présents pour offrir un maillage cohérent sur la commune.

Pour rappel, merci de ne pas déposer de déchets/objets en dehors des conteneurs (infraction passible d'une amende). Si les conteneurs sont pleins, prévenez la mairie ou appelez le n° indiqué sur le conteneur. Celui-ci sera alors vidé dans les plus brefs délais.

• Planning collecte bac individuel ordures ménagères et tri sélectif

Cette année, les semaines de collecte des bacs jaunes et noirs resteront inchangées :

Bac Jaune Tri Sélectif

Lundi semaine **IMPAIRE**

Bac Noir Ordures ménagères

Lundi semaine **PAIRE**



BAC VERRE

- > Rue Walter Pyron
- > Allée des Papillons
- > Salle de sport SIS - ZA la Perraudière
- > Rue des Violettes (Hauts de Saint-Martin)
- > Hameau de l'Aubinière
- > Hameau du Petit Paris

Attention : les collectes s'effectuent tôt le lundi matin. Pensez à sortir vos bacs le dimanche soir.

Un doute ? Une question ?

Sur le tri où le badge accès déchèteries

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

N° vert Angers Loire Métropole gratuit depuis un poste fixe :

INFO DÉCHETS 02 41 05 54 00

dechets@angersloiremetropole.fr

VALORISATION BIO-DECHETS ET BROYAGE

Au 1^{er} janvier 2024, les biodéchets c'est-à-dire les déchets alimentaires et les végétaux du jardin devront être triés et valorisés à la source par l'ensemble des foyers, entreprises et administrations. Afin de répondre à cette obligation réglementaire, Angers Loire Métropole accompagne le tri des biodéchets en proposant des solutions adaptées à chacun selon le type d'habitat.

Pour autant, le compostage ne permet pas toujours de traiter tous les végétaux du jardin. Le broyage est de ce point de vue une pratique qui permet de réduire le volume des tailles de haies, de diminuer les allers-retours à la déchèterie et le broyat obtenu peut être utilisé en paillage ou pour améliorer la qualité des sols.

La commune propose régulièrement de déposer vos tailles au dépôt communal afin qu'elles soient broyées par les agents municipaux puis proposées gratuitement aux habitants ou utilisées pour pailler les massifs de la commune. Par ailleurs, Angers Loire Métropole a instauré un partenariat avec des loueurs de broyeur du territoire en proposant une remise de 15 € pour chaque location.



Opération broyage de végétaux au dépôt communal

Thomas COICAUD,
Conseiller municipal

Pour en savoir plus sur le compostage



PARTICIPATION CITOYENNE

Entretien des abords de son logement et coup de main aux agents municipaux

Les conseillers municipaux sont régulièrement interpellés concernant les obligations et limites de responsabilité des habitants en matière d'entretien des abords de leur logement. De nombreux foliosains s'interrogent également sur les possibilités de venir en aide aux agents municipaux dans l'entretien des espaces verts à proximité de leur domicile. A l'heure où la charge d'entretien des voiries et espaces verts ne cesse de s'alourdir pour la commune, quelques éléments de réponses à ces interrogations s'imposent.

Comme le précise l'arrêté municipal n°111-2012, devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe. Il s'agit du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou de l'usufruitier selon les cas.

Le périmètre des actions à mener pour l'entretien des trottoirs regroupent notamment les principales missions suivantes :

- le nettoyage : notamment après des pluies si de la boue ou des saletés se sont amassées ;
- le désherbage : des petits plants ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir ;
- le balayage et le ramassage des feuilles, des brindilles et des saletés ;
- la taille des végétaux pouvant empiéter sur le trottoir et y gêner la circulation.

Note : si le trottoir est lui-même endommagé et présente des risques d'engendrer des accidents, c'est logiquement à la commune d'effectuer les réparations. Il faut alors le signaler en mairie.

Par ailleurs, les bonnes volontés des foliosains de faire vivre la participation citoyenne

sur notre commune et de contribuer bénévolement à l'entretien des espaces verts à proximité de leur domicile en soutien des agents municipaux ne doivent bien entendu pas être découragées mais se doivent d'être un minimum encadrées.

La tonte dans les allées de voies douces et le désherbage dans ces mêmes voies et dans les parterres aux pieds des massifs peuvent ainsi être opérés par les habitants sans restriction particulière. A l'inverse, la taille des plantes vivaces en massifs et arbustes ne peut être réalisée qu'avec précaution au sécateur et non avec des équipements électriques.

En cas de doute avant d'engager une telle démarche, veuillez prendre contact avec le responsable des services techniques à l'adresse rst@saintmartindufouilloux49.fr dont l'équipe vous aiguillera au préalable sur la bonne pratique à adopter.

Concernant l'évacuation des végétaux associés, si cela ne représente que peu de volume, nous vous invitons à les évacuer par vos soins. Dans le cas contraire, nous vous proposons de les regrouper à proximité de la zone concernée, hors des cheminements et de la voirie et d'adresser par mail une demande de retrait aux services techniques rst@saintmartindufouilloux49.fr. Merci de veiller à joindre à votre demande une photo afin de permettre de localiser les végétaux et d'aider à estimer le volume de déchets pour en faciliter l'enlèvement.

Jack ERTZSCHEID,
Conseiller municipal
Commission Espaces Naturels



Entretien spontané des trottoirs

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Un état d'esprit participatif et démocratique

La participation citoyenne locale, sous ses diverses formes, est créatrice de lien social. Les actions collectives, petites ou grandes, favorisent une mise en commun des ressources, la confrontation de points de vue et la considération d'enjeux collectifs.

Nous le constatons tous, les difficultés de tout ordre liées à la période actuelle engendrent l'accroissement de l'insécurité et de la violence, mais aussi de façon plus générale le repli sur soi ou sur une communauté. C'est pourquoi à Saint-Martin-du-Fouilloux, citoyens et élus ne cessent de multiplier les initiatives pour préserver et enrichir notre cohésion sociale. La participation citoyenne, l'esprit d'entraide, le vivre et agir ensemble sont des valeurs que nous portons au quotidien. Nos actions et manifestations communales sont toujours basées sur la volonté des citoyens et des élus d'œuvrer collectivement à l'entretien de notre cadre de vie, d'échanger des idées pour mieux respecter la nature et protéger la biodiversité, de rendre service à la communauté et aux associations. Sur notre commune, la participation citoyenne se conjugue sous différentes formes : participation à des comités consultatifs avec les élus, ateliers citoyens, journées citoyennes, nettoyage de printemps, réunion de quartiers. Nos actions citoyennes sont soutenues et accompagnées par Angers Loire Métropole et le Conseil Départemental. Nous participons aux diverses commissions qui réunissent les communes sur des thèmes traitant de la transition écologique, de la biodiversité. Ces instances sont des lieux d'échanges et de partage de nos différentes actions communales pour une harmonisation territoriale.



Ramassage des déchets lors du nettoyage de printemps

Journée citoyenne : Faire ensemble pour mieux vivre ensemble

La Journée citoyenne permet d'impliquer chacun dans une citoyenneté active, mais aussi de favoriser la rencontre, la mixité et de renforcer les liens. Ce « faire-ensemble » accompagne une dynamique de consolidation du vivre ensemble tout au long de l'année. Cette journée valorise les initiatives citoyennes réalisées et met en relief le rôle des habitants qui agissent. Elle a pour objectif de promouvoir des rencontres inédites, de lancer de nouvelles initiatives solidaires, d'échanger des savoir-faire et de sensibiliser les habitants aux enjeux climatiques.



Atelier plantations durant la journée citoyenne

La Journée citoyenne foliosaine du 2 septembre a répondu aux souhaits des organisateurs, A'Tout Foliosains et élus. Les participants se sont répartis dans les ateliers de leur choix, la thématique de l'eau et du compostage étaient les points forts de cette matinée avec la présentation de l'exposition "les gestes quotidiens pour économiser l'eau et le tri des déchets". Petits et grands ont apprécié cette exposition de la Maison de l'Environnement, les économies d'eau et le compostage des biodéchets n'ont plus de secret pour eux ! Les participants ont été efficaces : désherbage du centre bourg, démonstration d'Oya (technique d'arrosage écologique), désherbage de la rue des Carrières et du terrain de pétanque, ramassage des déchets de la Moirerie à la Croix et autour des salles (environ 40 kg). Des citoyens ont profité de cette journée pour nettoyer les abords de leur habitation, démarche dans laquelle nous invitons chaque foliosain à s'engager. La journée citoyenne, c'est avant tout le plaisir de se retrouver, de travailler ensemble, de participer à l'amélioration de notre cadre de vie, d'échanger sur nos pratiques de jardinage, de gestion de l'eau et des déchets. Le pique-nique partagé au parc des



Moment convivial au parc des Fontaines en clôture de la journée citoyenne

Fontaines, offert par la municipalité, a eu du succès, l'occasion d'échanger, de bâtir d'autres projets collectifs et de faire des émules pour la journée citoyenne 2024.

Nettoyage de printemps : une véritable institution foliosaine

Le nettoyage de printemps du 1^{er} avril a mobilisé une cinquantaine de foliosains, toutes générations confondues. Il y a les fidèles toujours motivés qui répondent systématiquement présents et les nouveaux qui veulent s'investir. Ils sont venus en famille : les enfants sont vraiment actifs et moteurs dans ces actions citoyennes et soucieux de la planète que nous leur confions. C'est une matinée conviviale où l'on fait connaissance en marchant le long des routes. A Saint-Martin, le nettoyage de printemps est une véritable institution depuis des décennies ! L'opération Zéro déchets lancée en 2021 a dynamisé les habitants et des jeunes ont initié des pratiques de ramassage régulier. Les A'Tout Foliosains ont lancé le slogan « je me promène, je ramène » et ça marche ! Pour le nettoyage de printemps, nous avons l'appui du département pour le matériel et la signalisation. La mise en place et l'organisation de cette matinée se fait harmonieusement, pas à pas. En 3 ans, les déchets collectés sur les mêmes routes et fossés de la commune ont été divisés par 2 !

Les ATF et la commission municipale Participation citoyenne prennent plaisir à organiser ensemble ces journées citoyennes, conscients que la transition écologique ce n'est pas que des mots dans un dossier mais avant tout des actions concrètes sur notre territoire et un défi collectif où « chacun doit faire sa part ».

Monique LEROY,
1^{ère} adjointe

Commission Vie associative, culture
et ateliers citoyens

Les associations foliosaines : l'art du vivre ensemble

Depuis 2022, la commune a obtenu 3 flammes lors de l'attribution du label « ville sportive » grâce au dynamisme de ses associations et ateliers citoyens. Ces derniers se sont engagés en 2023 aux côtés de la municipalité pour organiser le 1^{er} Forum Olympiades, manifestation sportive et culturelle qui a connu un franc succès.

En 2024, nous allons donc dédier une de nos flammes à l'olympisme. La devise olympique est celle des Jeux olympiques modernes, composée depuis 2021 des quatre mots latins « Citius, Altius, Fortius – Communiter », dont la traduction officielle est « Plus vite, plus haut, plus fort - ensemble ». C'est ensemble que les 26 associations et ateliers citoyens font vivre notre commune, elles en sont le poumon et le moteur du lien social foliosain. L'esprit sportif et collectif est présent à Saint-Martin-du-Fouilloux et ceci grâce aux bénévoles qui s'investissent sans compter, proposant une multitude d'activités. Nous savons leur investissement dans chacune des associations, l'énergie dépensée, la recherche constante d'idées nouvelles pour en améliorer le fonctionnement et l'attractivité. Qu'elles soient sportives, culturelles, humanitaires, elles valorisent l'esprit du collectif et lutte contre le chacun pour soi et l'isolement. N'hésitez pas à les rejoindre pour qu'elles continuent à proposer des activités pour tous. Vous pouvez devenir bénévole, membre du bureau ou simplement proposer ponctuellement votre aide pour des manifestations.

Dans le respect de ses engagements, la municipalité les accompagne et les soutient dans le développement du tissu associatif : une belle opportunité de collaboration et de rencontres.

Chrystelle PONCET MENARD, Claudine POTARD,
Commission Vie associative

Si vous souhaitez en savoir plus sur les différentes associations foliosaines présentées ci-après, n'hésitez pas à consulter leur fiche dans la rubrique Annuaire du site internet de la commune : www.saintmartindufouilloux49.fr/annuaire/



Le monde associatif foliosain a perdu fin octobre l'un de ses plus fervents acteurs. Particulièrement investi dans les associations culturelles foliosaines que ce soit à Ciné-Villages, au théâtre mais également avec Au Coin du Cercle, **Michel Galbrun** aura également œuvré au dynamisme du Centre Social Intercommunal et de ses actions en faveur d'une culture accessible à tous.

La municipalité tient ainsi à lui rendre hommage pour l'ensemble de son engagement bénévole sur la commune.

ESPACES LOISIRS ITINÉRANTS



Des activités sportives et culturelles à la carte

Les semaines ELI ont de nouveau remporté un franc succès ! 31 jeunes étaient présents tous les jours du 24 au 28 /07 et 35 jeunes du 21 au 25 août. L'âge moyen était de 12,5 ans.

Tout en profitant des nombreuses animations, ils ont pu découvrir de nouvelles

activités : la réalité virtuelle et le cardio-goal. Les animateurs ont organisé 2 veillées « Squid Game » et « Escape Game » et de nombreux grands jeux tels que le « Hunder game » et le « TTMC » (Tu Te Mets Combien). Une sortie au Laser Game a également eu lieu. Les semaines se sont terminées par le traditionnel goûter.

À l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Véronique LASNE,
*Conseillère municipale
Commission Lien intergénérationnel*



LA TONTINE



2023, année des bâtisseurs, des entrepreneurs et du développement d'énergies nouvelles.

L'association La Tontine, au fil des années, accompagne les populations de la région de Lompoul au Sénégal dans le respect de leurs choix et en partant de leurs projets.

Nous sommes de plus en plus convaincus comme l'exprime Felwine Sarr que « *Le Sénégal et l'Afrique toute entière n'a personne à rattraper. Elle ne doit plus courir sur les sentiers qu'on lui indique, mais marcher prestement sur le chemin qu'elle se sera choisie.* »

La construction d'une halle de marché a été le temps fort de notre partenariat avec le village de Lompoul. Les artisans de France et du Sénégal, chacun dans leur domaine, ont relevé un véritable défi en bâtissant ensemble et au-delà de nos espérances une halle de marché unique dans la région des N'diaye. Une année marquée par la restructuration de la Mutuelle de crédit qui a élargi son bureau avec la participation des villages environnants.

Les femmes sont les principales bénéficiaires des microcrédits et les plus scrupuleuses dans les remboursements. Les adhésions à la Mutuelle sont en nette progression.

La réouverture du marché hebdomadaire permet à la région de Lompoul de développer le maraîchage et l'élevage. L'installation de pompes solaires et de puits couverts donnent accès aux villageois à l'eau potable à moindre coût et à proximité. De jeunes artisans, qui avaient déjà ouvert leur atelier, ont bénéficié du soutien de la Mutuelle et de La Tontine pour développer leurs activités.



Halle de marché construite par des charpentiers de la Tontine et des chaumiers de Saint Louis

L'extraction du minerai zircon dans les dunes inquiète les populations : disparition de l'activité touristique et de l'outil de travail, déplacement des habitants, épuisement de la nappe phréatique... un désastre humanitaire et écologique ! Le manque de travail pousse les jeunes à vouloir quitter le pays en masse. Une dizaine de jeunes de la région de Lompoul ont péri en mer au cours de l'année...

Les financements de la Tontine sur les projets agricoles et artisanaux, la Mutuelle avec les micros crédits, constituent un palliatif non négligeable face aux difficultés que rencontrent les populations. Le

doute, le découragement nous submergent parfois de chaque côté de l'Atlantique mais après chaque tempête, nous repartons encore plus investis et solidaires dans le respect de nos cultures. Depuis 1995, nous franchissons côte à côte les obstacles d'un même pas, fidèle à notre devise « tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

L'association la Tontine compte 150 adhérents et organisent chaque année, des manifestations : repas sénégalais, bal folk, scrabble en duplicate.

Monique LEROY



Ecole maternelle de Lompoul - 50 enfants pour un enseignant



Les commerçantes du bord de route sous le marché couvert le lendemain de son inauguration



LES A'TOUT FOLIOSAINS

La formidable aventure citoyenne se poursuit !

A'Tout Foliosains n'est pas une association au sens de la loi de 1901, mais un regroupement informel de foliosains et foliosaines. Notre objectif principal est avant tout de participer au bien vivre ensemble sur Saint-Martin en apportant notre contribution et notre savoir-faire en bricolage ou, en aidant directement les employés communaux quand ils le souhaitent. C'est aussi partager un moment de convivialité tous les jeudis après-midi de 14 à 17h en créant, construisant, réparant, inventant, bricolant ...

Quoi par exemple ? Par exemple, en 2023, des nappes en tissus avec serviettes assorties sont nées dans les mains des couturières, tandis que, dans l'atelier communal une scène mobile a été réalisée à partir d'une remorque donnée par un citoyen.



Les ATF prêts à transformer une remorque en scène de spectacle mobile



Couturières en action pour Octobre rose

Cette scène a été inaugurée et utilisée pour la première fois lors de la fête de la musique.

D'autres réalisations moins importantes ont été également réalisées et sont toutes aussi utiles pour les Foliosains.

Comment ? Bénévolement, dans un souci de préservation de l'environnement en utilisant au maximum des objets ou matériaux

recyclables et du matériel des services techniques.

Pour qui ? En soutien aux associations, à la commune, aux manifestations éco-citoyennes, ...

Avec qui et où ? Tous volontaires ! Rendez-vous à la salle des élus et aux services techniques de la commune le jeudi à 14h.

Le collectif des ATF

CLUB NATURE JUNIOR

Pour le plus grand bonheur de ses adhérents, le Club Nature Junior Intercommunal a réouvert ses portes pour la saison 2023/2024 et fonctionne comme chaque année 2 journées consécutives à chaque période de vacances scolaires. Les activités se déroulent sur la commune de Saint-Jean-de-Linières, notre regroupement ayant lieu à la Salle de la Foresterie.

A ce jour, 21 enfants (filles et garçons de 9 à 11 ans) sont inscrits et vont ainsi profiter des diverses activités ou sorties préparées par les 8 bénévoles encadrants.

Nous serions heureux d'accueillir un plus grand nombre d'enfants de Saint-Martin-du-Fouilloux. Les prochaines inscriptions se feront à partir de Septembre 2024.

Nous rappelons que le Club Nature Junior, créé en 2010, est rattaché au G.I.C (Groupement d'Intérêt Cynégétique) et qu'il est régi par l'Association Faune Sauvage. Toutes les activités sont donc en lien et visent à rapprocher nos jeunes de la faune, la flore et de la nature en général.

Ci-après un aperçu de quelques activités de la saison dernière : fabrication de mangeoires à écureuil, de dessous de plat, de centres de table (activité plus festive au moment des fêtes de fin d'année), visite commentée d'une asinerie, démonstration de fauconnerie, visite libre d'un parc animalier, et les nombreuses balades en forêt permettant l'observation de la nature.

Cette année, le programme, pas complètement établi, prévoit déjà la visite d'une

ferme pédagogique, des travaux de petit bricolage avec fabrication de bâtons de marche, mangeoires à oiseaux, ou autres objets de décoration.

Les journées programmées pour 2024 sont les 26 et 27 février, 22 et 23 avril, 8 et 9 juillet et reprendront aux vacances de la Toussaint et de Noël.

Gérard, Guy, Bernard, Madeleine, Sophie.



Atelier mangeoires à écureuil

TERRE DE JEUX

Les jeux olympiques en avant-première à Saint-Martin

Forte de ses 3 flammes obtenues au concours régional des villes sportives, la commune avait dès 2022, fait le choix d'adhérer au dispositif Terre de Jeux 2024 qui suggère aux communes d'organiser des défis sportifs dans toutes les communes de France.

Ainsi, le samedi 10 juin dernier, régnait à Saint-Martin un esprit olympique. Soutenus par la municipalité, les 26 associations et ateliers citoyens de la commune avaient préparé une journée sportive et culturelle pour tous les habitants en proposant un parcours d'épreuves ludiques.

Cette journée a permis à une centaine de participants de se retrouver en famille ou entre amis pour se mesurer aux différents challenges proposés. Munis d'un passeport olympique, ils ont répondu aux questions ou participé à des épreuves sportives et culturelles pour accumuler des points. La diversité des jeux proposés a mis à rude épreuve les nerfs des compétiteurs mais toujours avec le plaisir de participer et de se retrouver. L'après-midi voyait tous les acteurs de cette fête participer à un défilé dans le village sous les applaudissements des habitants, une jeune fille portant à bout de bras la flamme, « symbole de paix, d'unité et d'amitié entre les peuples ».

La journée s'est poursuivie et conclue par la remise des récompenses et du podium où toutes les équipes ont été récompensées de lots notamment des bons pour inscriptions dans les associations ou autres manifestations culturelles. Cette journée très appréciée des participants a également permis aux associations de faire découvrir ou redécouvrir ce pour quoi elles s'investissent bénévolement tout au long de l'année.

Ces olympiades et forum ont été organisés et animés comme un concert avec des chefs d'orchestre et des pupitres car dans ce domaine, pas de place pour les solistes. Pas simple de trouver le bon accord pour une harmonie parfaite mais, cette matinée a été la preuve une fois de plus que collectivement on peut décrocher la médaille olympique du « tous ensemble »... nous allons d'ailleurs proposer cette discipline au JO 2024 !

Christelle PONCET MENARD,
Claudine POTARD,
Commission Vie associative

20
TERRE
DE JEUX
24



Un podium digne des plus grandes compétitions



Des participants qui se creusent les méninges



Les plus jeunes aussi participent à la fête



Les anneaux olympiques trônent fièrement sur le parvis de la mairie

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

À Saint-Georges-sur-Loire, les fidèles bénévoles font vivre le don du sang.



Donner son sang est un acte citoyen qui permet de sauver des vies. Le bouche-à-oreille fonctionne bien dans le canton de Saint-Georges-sur-Loire au regard du nombre des prélèvements effectués par l'Établissement Français du Sang lors de chaque collecte organisée à la salle Beau Site. Le nombre de donneurs à venir tendre le bras ne faiblit pas.

Donner son sang est un acte citoyen qui permet de sauver des vies. Le bouche-à-oreille fonctionne bien dans le canton de Saint-Georges-sur-Loire au regard du nombre des prélèvements effectués par l'Établissement Français du Sang lors de chaque collecte organisée à la salle Beau Site. Le nombre de donneurs à venir tendre le bras ne faiblit pas.

Mais il n'est pas rare que des donneurs viennent sans être inscrits ce qui présente malheureusement le risque d'être contraint de ne pouvoir être accepté en fonction de l'affluence. Voilà la raison pour laquelle, l'équipe médicale recommande fortement d'opter pour un créneau horaire sur le site de l'EFS. Instaurée lors de la crise Covid, la prise de rendez-vous est toujours restée maintenue et privilégiée. Cela permet d'étaler les dons et permet en général de réduire l'attente avant le prélèvement. Les donneurs qui prennent rendez-vous sur le site internet sont prioritaires. Les donneurs, qu'ils soient habitués ou qu'ils viennent pour la première fois, doivent être munis d'une pièce d'identité. Cela est dorénavant obligatoire pour tous.



Verres et carafes en verre reviennent sur les tables pour lutter contre la pollution plastique



Quizz à la salle Barbara lors du forum des associations

Pour remercier les donateurs de leur acte citoyen, solidaire et libre, une collation après le don leur est offerte. Un plateau repas, composé d'une entrée, d'un plat chaud, fromage et dessert permet à tous de reprendre des forces, ou viennoiseries et fruits pour ceux qui choisissent les premiers créneaux horaires. Lors de la collecte du mois de mai, l'association décidait de s'associer à la lutte contre la pollution plastique comme d'autres associations l'ont déjà fait dans d'autres régions de France en supprimant les bouteilles d'eau en plastiques distribuées avant et après le don par des carafes et bouteilles en verre. Une décision appréciée par tous dans l'objectif d'une « sortie des emballages plastiques » comme le souhaite la France d'ici 2030.

Le 10 juin dernier, la municipalité de Saint-Martin-du-Fouilloux organisait les Olympiades jumelées avec un forum des associations. Cette manifestation aura permis à la population foliosaine de participer à un quiz

proposé par les bénévoles de l'association et de recevoir de l'information concernant le don de sang.

L'Établissement français du sang continue à mener des actions de terrain pour sensibiliser et prélever. Mais toutes celles et ceux qui sont en capacité de donner ne donnent pas. Si vous connaissez un jeune qui vient d'avoir 18 ans, vous pouvez lui dire qu'il a le droit de vote, qu'il peut passer son permis de conduire, mais aussi qu'il peut, s'il remplit toutes les conditions requises, donner son sang.

Les collectes 2024 auront lieu les mardi 30 janvier, mercredi 17 avril, 26 juin et 23 octobre, salle Beau Site à Saint-Georges-sur-Loire de 16 h à 19 h 30.

Pour y participer, n'oubliez pas de vous inscrire au préalable sur :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
ou par téléphone au 02 41 72 44 44

Michel HUET

LE CLUB DE L'ESPOIR

Bonne humeur et plaisir de se retrouver

En septembre, les rencontres régulières du mardi (jeux de cartes, de société et petite rando) ont repris à 14h salle des Genêts pour le plaisir des seniors. Le traditionnel pâté aux prunes a permis de réunir une cinquantaine d'adhérents. Nous avons renouvelé nos tapis de jeux, nos coussins faits par les couturières du club et nos jeux de cartes grâce à la participation du club au vide greniers de Saint-Martin.

Le jeudi 13 septembre, 15 adhérents ont pu effectuer une croisière (découverte de Belle-Ile-en-Mer).

À la fin de chaque semestre, nous fêtons les anniversaires de nos adhérents.



Partie de cartes

Notre Assemblée Générale aura lieu le mardi 30 janvier 2024.

Monique BROSSEAU et Patricia LEMAITRE

REPAIR CAFÉ FOLIOSAIN

Grille-pain, tronçonneuse, lampe, téléviseur, radiateur de salle de bain, aspirateur, ce sont des appareils qui, après être passés dans notre Repair Café, sont repartis pour une seconde vie.

Sans compter le samedi « spécial vélo » ou plusieurs montures venues, qui avec des freins défectueux, qui pour une roue perdant son air ou pour un dérailleur récalcitrant, sont repartis sous les coups de pédales de leurs heureux propriétaires.

En 2023, lors de 4 premiers Repair Café, 20 appareils nous ont été amenés, et 15 ont été réparés.

Depuis 2018, il n'y a plus lieu de vous présenter notre Repair Café : sa raison d'être étant, plus que jamais, écologique et économique. Pourquoi jeter ou acheter un autre objet quand on peut réparer celui qui vous donne satisfaction ?

Pour 2024, nous organisons 5 rendez-vous dont les dates sont à retrouver dans l'agenda au dos du magazine. Objectif : vous dépanner, toujours dans la bonne humeur devant un café, un thé et des biscuits.

C'est gratuit et ça le restera, seules les pièces sont à votre charge (nous disposons également de quelques pièces courantes et peu



Des matinées convivialité au Repair Café

chères afin de vous dépanner sur le champ), nous, bénévoles, en votre compagnie ferons tout pour sauver votre appareil.

Pour les nouveaux foliosains, n'hésitez pas à pousser notre porte avec un appareil retors dans les bras, ou avec quelques outils pour rejoindre notre équipe de bénévoles.

La seule obligation que nous nous donnons, c'est le sourire et la bonne humeur !

Pierre LE GALL

PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Elèves : on assure toujours la relève !

L'Association des Parents d'Elèves « Les P'tits Foliosains en Fête » de Saint-Martin-du-Fouilloux garde un seul et même objectif depuis des années : participer financièrement aux projets culturels de l'équipe enseignante de l'école Pierre Ménard : sorties cinéma, abonnements, voyages...

Pour ce faire, la collecte des fonds passe par différentes ventes, variables selon les années et les opportunités : ventes de plants bios, brioches, compotes, jus de pomme, pizzas, gâteaux, produits de beauté, sapins de Noël...

A ces ventes, réparties tout au long de l'année scolaire, s'ajoutent au minimum 2 manifestations plus importantes : la célébration de Noël et la fête de l'école.

La dernière fête de l'école a été célébrée avec brio, salle Barbara, dans un nouveau format musical par classe et avec des stands notoires tels que la pêche aux canards et à la ligne ou le chamboule-tout, ainsi que d'autres plus récents comme les jeux Fort Boyard, des balades à poney ou le tir à la corde... Quant à la manifestation relative à Noël, elle aura, par la suite, une version différente une année sur deux : une soirée de Noël en intérieur, comme ce fut le cas en décembre dernier, ou un marché en extérieur.

Les fonds collectés permettent aussi d'offrir aux élèves des moments moins « scolaires », tels qu'un goûter de Noël, un défilé de Carnaval ou une décoration extérieure de l'école pour Noël...



Créations des enfants

Afin de pouvoir assurer ces différentes actions, l'équipe compte cette année 18 membres, avec une co-présidence, inédite jusqu'à présent. Ce sont donc 4 nouveaux membres qui sont venus renforcer l'équipe et combler ainsi le départ de plusieurs piliers de l'association. La présence de parents bénévoles complémentaires à l'APE sur toutes les manifestations est toujours la bienvenue, et l'APE reste constamment à la recherche de nouvelles idées sympas.

En parallèle, pour remercier les bénévoles sortants, et encourager les nouveaux arrivants, des soirées sont également organisées en interne : pique-nique, bowling, laser-game...

En bref, l'état d'esprit y est jeune et dynamique. Il permet aussi à certains foliosains de créer un nouveau lien social et amical en échangeant autour de thèmes communs : nos enfants, notre école et notre village.

C'est ce que vous recherchez ? Alors venez participer !

Les bénévoles de l'APE



Les P'tits Foliosains 2022-2023

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Depuis plus de 35 ans, le bureau des Maisons Fleuries organise son traditionnel concours au sein de la commune. L'équipe est renforcée d'un jury extérieur, qui détermine une note en fonction du fleurissement, décors floraux ou décors paysagers (passage fin juin - notation visible de la rue).

Suite à cette évaluation, un classement par catégorie est établi avant une cérémonie de remise des prix qui s'est tenue en novembre et durant laquelle l'équipe a eu le plaisir de vous retrouver salle Barbara, afin de récompenser les participants et de partager un moment de convivialité entre passionnés de la nature et du végétal.

Palmarès de la 34^e édition du concours 2023.

Catégorie Maison avec grand jardin :

- 1^{er} Mme DESCHAMPS Marylène
- 2^e Mme DIOT Michel
- 3^e Mme GERARD Colette

Catégorie Maison avec petit jardin :

- 1^{er} Mme SIMONNEAU Marie-anne
- 2^e Mme THARREAU Simone
- 3^e Mme TREUILLIER Liliane

Catégorie Maison avec décor floral :

- 1^{er} Mme BINET Micheline
- 2^e Mme CADEAU Geneviève
- 3^e Mme MOREAU Annick

Catégorie Maison décor paysager :

- 1^{er} M. et Mme GAGNEUX Yves et Sylvie
- 2^e Mme MICHEL Odile
- 3^e M. MONNIER Marcel



Jury du concours 2023



Maisons gagnantes de chaque catégorie

Merci à tous de votre participation et nous vous invitons à participer l'année prochaine. Des bulletins d'inscription seront mis à disposition début juin dans les commerces de la commune. Inscription gratuite sur simple retour du bulletin de participation en mairie.

À bientôt pour partager le plaisir d'embellir sa maison et de contribuer à l'embellissement de sa commune.

L'Équipe des Maisons Fleuries

L'AMICALE

Tout le monde connaît l'Amicale : la plus vieille dame, toujours jeune, des associations communales.

Parmi ses piliers fondateurs, une figure s'éloigne pour cause de force majeure : Yves Crasnier. Désormais résident à la maison de retraite de Saint-Georges-sur-Loire, il a quitté l'Amicale après plus de 60 ans de bons et loyaux services. Il en fut longtemps un trésorier consciencieux et un cuisinier apprécié dont sa spécialité : une sauce parfumée pour accompagner le traditionnel méchoui du mois de juin. Sa bonne humeur nous manque déjà, mais elle est un précieux facteur d'adaptation à sa nouvelle vie.

La rando pédestre, c'est tous les lundis à 13h30, square des marronniers. Toutes les activités de l'Amicale sont ouvertes à tous, adhérents ou non adhérents.

Retrouvez les dates de toutes nos manifestations 2024 dans l'agenda au dos du magazine.

Josette AUDOIN



Yves Crasnier

COMITÉ DES FÊTES

Cette année pas de record de participation à nos trois manifestations.



Le soleil était au rendez-vous pour la Rando des Bois du 1^{er} mai (1476 randonneurs).

Le vide-greniers accuse une légère baisse de participants (134) peut-être due à la météo incertaine ce jour. Avec l'arrivée de l'orage en début d'après-midi, nous avons malheureusement été contraints de le clôturer avant son terme.

Une soirée idéale, l'été indien, à la nocturne du Fouilloux, 576 randonneurs sont venus déguster une galette saucisse et la soupe à l'oignon dans une ambiance bretonne.

Le Comité remercie tous les bénévoles et vous invite déjà à noter dans vos agendas les rendez-vous de l'année prochaine :

- 1^{er} mai la Rando des Bois
- 16 juin le Vide-greniers
- 5 octobre la Nocturne du bois du Fouilloux

Pour toute demande de réservation du matériel, il est fortement conseillé d'utiliser notre blog :

<http://cfstmartindufouilloux49170.unblog.fr/>
et d'aller sur l'onglet
« Location Matériel du comité ».

Arnold BOUGET

COUZE'O



Un complexe aquatique de proximité

Situé sur la commune de Beaucouzé, le centre aquatique Couzé'O dépend du Syndicat intercommunal du centre aquatique de Beaucouzé (SICAB), regroupant les communes de Beaucouzé, Bouchemaine, Saint-Léger-de-Linières, Saint-Lambert-la-Potherie et Saint-Martin-du-Fouilloux.

Le complexe s'organise autour de plusieurs espaces :

- un espace aquatique avec un bassin de 25 mètres et un bassin ludique de 130 m²,
- un espace bien-être avec saunas, hammam et douches à jets,
- des espaces jeux : toboggans, jeux d'eau extérieurs...

De nombreuses activités destinées aux adultes et enfants sont proposées : cours de natation, aquagym, aquabiking...

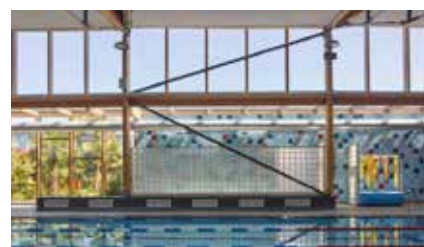
Couzé'O forme également chaque année des surveillants aquatiques (BNSSA) et maîtres nageur (BPJEPS AAN), ce qui peut se révéler une opportunité intéressante pour obtenir un diplôme permettant de travailler à l'année, sur les vacances ou sur des renforts occasionnels.

En tant qu'habitant de Saint-Martin-du-Fouilloux, vous bénéficiez de tarifs préférentiels.

Enfant de 3 à 16 ans	4,40 €	44 € les 10 entrées
Adulte	5,5 €	

Pour information, sur l'année 2023, ce sont environ 4 000 entrées uniques au complexe qui ont été comptabilisées à Couzé'O pour les habitants de la commune, soit environ 3 % du total des entrées de l'année.

Plus d'infos : www.couzeo.fr



Usagers du SICAB (tarifs préférentiels)	53 % du total des entrées
Beaucouzé	22 %
Bouchemaine	12 %
Saint-Léger-de-Linières	8 %
Saint-Lambert-la-Potherie	8 %
Saint-Martin-du-Fouilloux	3 %
Usagers hors SICAB	47 %

DANSE, ÉVEIL, MULTISPORTS

De nouveaux adhérents aux sections Éveil corporel, Danse et JayDance fitness

Nous avons clôturé la saison 2022/2023 par le superbe gala de danse à la salle Barbara. La section a été marquée par le départ de Dorothée et d'Alexandre.

La nouvelle saison 2023/2024 Éveil corporel-Danse-JayDance de l'ASCSM a repris depuis septembre dernier avec un nombre d'adhérents en augmentation pour la danse adulte.

En effet, la **JayDance Fitness** lancée en janvier dernier avec Damien Bouttier, tous les mardis de 18h45 à 20h, n'a cessé d'attirer de nouvelles adhérentes ! Nous avons donc pu créer un second cours le lundi à la salle Barbara de 19h30 à 20h45. Notez qu'il est encore possible de rejoindre le(s) cours !

La section Danse est désormais animée par Mariène et se déroule les lundis à la salle de

la Marelle à partir de 16h45 avec 3 groupes différents suivant l'âge des enfants (à partir de 4 ans). Il reste quelques places dans le groupe des plus âgés pour d'éventuels retardataires ! Le spectacle de danse des enfants se déroulera à la salle Barbara le **samedi 15 juin 2024 à 11h**.

La section Multisports, faute d'animateur sportif, est réduite à de l'éveil corporel cette année. Elle se déroule les mercredis à la salle de la Marelle de 16h30 à 17h15. Le groupe peut encore accueillir quelques enfants **dès 2 ans**. Nous recherchons un encadrant pour la rentrée avant de relancer cette activité qui permet aux enfants de découvrir diverses pratiques sportives.

Enfin, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez rejoindre notre équipe ou si vous êtes intéressé(e) par une pratique



Cours de danse

liée aux multisports, afin d'étudier la possibilité de créer de nouvelles activités pour la rentrée prochaine.

Le bureau : Claire, Emmanuel, Geoffroy, Karen et Laura



JayDance Fitness

RÉCRÉ'ARTS

Nous nous retrouvons tous les lundis de 20h à 22h dans la salle des Iris dans un esprit de convivialité et de partage de savoirs ; toutes les personnes qui aiment les loisirs créatifs sont les bienvenues.

Nos activités sont très variées : tricot, broderie, peinture, macramé, cartonnage,

couture, décorations de Noël et encore bien d'autres... tout est permis.

La plupart du temps chacun(e) fait ce qu'il veut au gré de ses envies ou des cadeaux à fabriquer. De temps en temps, nous organisons des séances d'activités communes pour découvrir de nouvelles techniques ;

cette année, nous avons prévu de faire des tableaux en associant le plastique fou et l'ardoise, et peut-être des objets en cuir.



Paule BAUDET

LAMBOISIÈRES MARTIN BASKET

2024 - Une année olympique pour le LMB

Cette nouvelle année se veut sportive sur le territoire français grâce notamment à la perspective des Jeux Olympiques à Paris l'été prochain.

Dans un but de suivre cette dynamique nationale, le LMB club de Basket / Multisports, implanté sur Saint-Martin, Saint-Léger-de-Linières et Saint-Lambert, souhaite être un acteur majeur sur le territoire à travers différentes actions.

Avec quasiment 500 licencié.e.s (3^e club de la région par son nombre d'adhérents) et 6 salarié.e.s ETP au sein de ses rangs, l'association se veut précurseur de nombreuses dynamiques :

- Une pratique ouverte à tous avec des licencié.e.s de 3 à 81 ans cette année qui se réunissent hebdomadairement dans un but de s'épanouir à travers un temps sportif adapté aux attentes et capacités de chacun : éveil sportif, lutter contre la sédentarité, pratique de compétition, temps conviviaux, ...
- Une démarche RSE : être nombreux ne doit pas signifier être impactant au niveau environnemental ; c'est pourquoi nous mettons en place un système de pédibus pour les plus jeunes favorisant les mobilités douces et la réduction des différences sociales.



- Du Haut Niveau sur un territoire rural : avec son équipe évoluant en Nationale 2 Féminine, le LMB se retrouve dans la cour des grands en affrontant cette année des villes comme Bordeaux, Toulouse ou encore La Rochelle. La différence avec ces villes, une atmosphère chaleureuse mêlant partage et ambiance.

Mais les projets ne s'arrêtent pas là car nous souhaitons continuer notre évolution

dans les mois à venir afin que l'ensemble des membres d'une famille puissent pratiquer au sein de la grande famille du LMB.

N'hésitez pas à nous suivre sur les différents réseaux sociaux et site internet afin d'avoir davantage d'informations au sujet des prestations du club.

Théo CADEAU

SELF DÉFENSE

Il n'est jamais trop tard pour s'y mettre

Est-ce que la self-défense est vraiment efficace ?

Rappelons que le but de la self-défense est d'acquérir les bons réflexes en cas d'agression. Ce moyen de défense se met donc à la portée du plus grand nombre. Il n'est pas nécessaire d'être spécialement fort ou souple pour se montrer performant et c'est justement là toute la beauté de cette discipline.

Cinq bonnes raisons pour s'y mettre :

- **Ça défoule !** Vous êtes fatigué(e) ? Stressé(e) ? Courir ne vous suffit pas et vous cherchez un sport pour enfin relâcher la pression ? La self défense est faite pour vous.
- **C'est pour tout le monde :** Comme disait l'autre « venez comme vous êtes ! ». Les hommes, les femmes, les jeunes, les vieux, les petits et les grands, les balèzes et ceux qui le sont moins, tous sont les bienvenus à ce cours.

- **C'est utile !** Car au fond, on ne sait jamais. Quand les arts-martiaux se focalisent sur la compétition, en opposant deux combattants soumis à des règles bien précises, dans un environnement codifié, la self-défense se destine à apprendre à ses pratiquants des techniques pour défendre son intégrité physique voire sa vie.
- **Pour gagner plus de confiance en soi :** Grâce à cette pratique, de nombreuses personnes ont appris à se défendre et sont donc devenues plus confiantes. Étant donné qu'elle se montre efficace et qu'il n'est pas nécessaire de pratiquer depuis des années pour apprendre des techniques de défense concrètes, la pratique de la self-défense est très gratifiante, rapidement.
- **Pour rester en forme :** Plus accessible que la boxe ou les arts-martiaux, ludique et intense, adaptée à chacun



et originale, la self-défense permet de brûler des calories et peut ainsi tout à fait s'inscrire dans le cadre d'un régime. Il offre en outre la possibilité de procéder à un véritable raffermissement du corps et fait travailler le cardio.

En résumé, les exercices pratiqués pendant les cours se basent sur des situations concrètes. On apprend à neutraliser son assaillant dans le respect des lois et de la légitime défense, y compris si celui-ci est armé. Mais au-delà des techniques enseignées pour se défendre, la self-défense enseignée à Saint-Martin œuvre également pour permettre un meilleur contrôle de soi, il est possible de ne pas se laisser envahir par la colère ou la peur.

Rejoignez-nous salle de la Marelle le lundi et jeudi de 20h à 21h30.

Christian HURTH

FOOTBALL CLUB



Un nombre d'adhérents en forte hausse et de belles promesses pour l'avenir

Après une année très riche qui a vu la montée de l'équipe fanion en 2ème division, le FC Saint-Jean Saint-Lambert aborde cette nouvelle saison sous de bons auspices. Les effectifs sont en forte augmentation, ce qui permet d'avoir des équipes dans toutes les catégories. Le club devrait atteindre cette année les 300 licenciés dont 2/3 des joueurs ont moins de 18 ans.

C'est le résultat d'une politique volontariste sur le développement de l'École de Foot. Chez les jeunes, nous avons engagé pour la saison 2023/2024, une équipe U17, deux équipes U15, trois équipes U13 et deux équipes U11. Chez les plus petits, nos effectifs nous permettent d'aligner sur chaque plateau au moins quatre équipes pour les U7 et huit équipes pour les U9.

Enfin, nous complétons nos catégories avec deux équipes seniors (D2 et D5) et deux équipes vétérans (D2 et D4).

Toutes les informations et résultats sont sur le site : www.stjeanslambertfc.fr

Ainsi, l'objectif initial fixé par le grand projet de la fusion est en passe d'être respecté. Pour autant, le chemin ne s'arrête pas ici, et les bases d'une belle aventure sont posées. Notre volonté est de continuer à faire grandir le club pour proposer à nos licen-

ciés un cadre sportif de qualité, rassurant et surtout où la convivialité, le plaisir de jouer et le respect d'autrui restent les principaux vecteurs qui nous animent.

Pour 2024, nous avons prévu de reconduire sur Saint-Martin le bal du foot le samedi 10 février salle Barbara et le tournoi de foot début juin.



Équipe U6-U7 2023-2024

Le club tient à remercier la municipalité pour l'aménagement et l'entretien du stade.

Bernard GINGREAU



Équipe Seniors A 2023-2024

TENNIS CLUB DE L'OCÉANE



Le TCO « Tennis Club de l'Océane » a terminé sa saison 2022-2023 avec un effectif de 140 adhérents.

L'équipe enseignante est composée d'Antoine Phelippeau et d'Adrien Jutel, tous deux titulaires du Brevet d'état JEPS. Cela nous permet de dispenser des cours de qualité pour l'ensemble des adhérents, jeunes et adultes, loisirs et compétitions.

Pour les jeunes de Saint-Martin-du-Fouilloux (5 à 18 ans), il est possible de s'entraîner à la salle de sport directement à la sortie de l'école ; des créneaux sont réservés le mardi (possible de s'inscrire en cours de saison mais il reste très peu de places, merci de contacter notre enseignant Antoine Phelippeau au 06 18 32 22 02).

Afin de privilégier la proximité avec tous nos adhérents, de nombreuses animations sont mises en place tout au long de la saison, dans un esprit club et de convivialité.

Infrastructures :

- Halle de Tennis avec 2 courts en Terbal et Club House à Saint-Léger-des-Bois,
- Un court extérieur à Saint-Léger-des-Bois et Saint-Martin-du-Fouilloux,
- Une salle omnisports à Saint-Martin-du-Fouilloux.

Activités :

- Formules de cours sur 30 semaines (durée : 1h ou 1h30),
- Championnat par équipes jeunes, seniors,
- Stages jeunes pendant les vacances scolaires,
- Plusieurs journées Tournois Multi-Chances Jeunes 6 à 11 ans,
- Tournoi interne homologué de Février à Juin,
- Portes-Ouvertes en avril et septembre (ouvert à tous),
- Fête du Tennis en Juin : Repas et Finales du tournoi interne,



- Tournée d'été pour nos jeunes compétiteurs début juillet.

Si vous êtes intéressés, pour prendre des cours, ou tout simplement jouer au TCO, n'hésitez pas à nous contacter.

Inscriptions à la nouvelle saison : fin Juin.

Didier AUGÉUL

PÉTANQUE ST-JEAN / ST-MARTIN



L'année 2023 se termine avec des nouvelles installations (terrains et halle multi-activités) qui ont permis au club d'organiser de beaux concours d'été.

Du 8 au 12 janvier prochain, se tiendra le 1^{er} concours d'hiver vétérans du club dans la halle, en regroupant 88 équipes sur 4 jours et le vendredi se tiendra la finale avec 20 équipes.

Suite à quelques démissions, un nouveau membre est venu rejoindre le bureau existant qui est composé de 8 personnes.

Dans la catégorie des Élites, nous avons 3 Féminines sur 8 et 3 Masculins sur 34 parmi les 69 clubs du Maine et Loire. Nous avons été qualifiés et nous avons participé aux championnats départementaux et au championnat de France. Nos effectifs devraient rester stables malgré les départs vers d'autres clubs qui seront comblés par de nouveaux arrivants expérimentés. Nos adhésions Détente sont en progression chaque année ce qui est de bon augure pour franchir le pas vers une licence.



Le bureau

Pour rappel, nos entraînements ont lieu au stade de football les lundis et jeudis à partir de 14h et les mercredis et vendredis à partir de 20h.

En 2024, nous organiserons 2 concours seniors et 2 concours vétérans dont le Challenge Jean-Luc Philippe au stade de football. Également la date du 26 janvier à retenir pour 2024 avec notre habituel concours de belote très apprécié ou tous les participants repartent avec un lot.

Enfin, nous avons eu l'occasion de participer au forum des associations sur les 2 communes et nous remercions les nombreux participants enfants et adultes aux ateliers que nous avons mis en place. Un grand merci à la commune de Saint-Martin-du-Fouilloux sans oublier nos fidèles sponsors pour leur aide matérielle et financière.

Jean-Claude DECHEREUX



ASCSM SAINT-MARTIN BADMINTON

La saison 2023/24 est très animée sur les différents créneaux Jeunes et Adultes (loisirs et compétition). Nous observons avec satisfaction une nette augmentation des effectifs adultes Loisir et Jeunes débutants et de nombreux renforts en Jeunes/Séniors compétiteurs. Le cap des 100 adhérents est de nouveau atteint !

De plus en plus de jeunes joueurs participent aux compétitions individuelles, jusqu'au niveau régional et national/international avec l'accueil d'une joueuse minime titulaire au pôle espoirs de Nantes. Cette saison, une nouvelle équipe sera engagée en championnat par équipes jeunes. Par ailleurs, l'équipe mixte sénior repart pour une nouvelle saison en Régionale 3, avec beaucoup d'ambition générée par l'arrivée de 4 nouvelles recrues de très bon niveau dont 2 nationales.

Depuis la nouvelle montée lors de la saison dernière, l'équipe départementale mixte se renforce pour progresser, cette fois en D3M. Également, de jeunes joueurs vont progressivement incorporer la D3H montée également l'an dernier, encadrés par des seniors expérimentés. D'où le bien fondé de notre école de jeunes.

Le traditionnel tournoi d'octobre a encore été cette année un véritable succès avec 150 joueurs en simple le samedi, 196 en double le dimanche pour un total de 406 matchs sur

les 2 jours. Un grand merci aux bénévoles qui se sont mobilisés.

Stéphane Fonteneau, s'est réengagé pour Saint-Martin Badminton pour 3h par semaine plus les stages pendant les vacances scolaires. Cet emploi est géré dans le cadre d'un groupement d'employeurs à 4 clubs (Thouarce, Vauchréten, Chalennes et Saint-Martin). Ce qui permet de poursuivre l'axe de développement du club avec l'école de badminton et qui permet ainsi d'assurer la pérennité du club. Il est aidé par Luis et Sacha, tous jeunes entraîneurs-adjoints. De plus, un créneau « perfectionnement » le vendredi, au sein de ce GE des 4 plumes, accueille quelques-uns de nos jeunes en complément du mercredi.

L'encadrement des seniors est désormais assuré par Mathias Rullier qui poursuit son cursus de formation d'entraîneur fédéral.

Bénévolement, Antoine et Guillaume assurent également un encadrement en perfectionnement Jeunes le lundi. Damien et Jacques encadrent la séance loisir du mercredi.

Pour cette saison, la présidence est assurée par Alexandre Diot qui entame sa 19^{ème} saison à SMB ! Et bien sûr tous nos remerciements à Hervé Briaud qui a assuré cette fonction avec plein d'énergie et dévouement pendant plus de 10 ans.

Des inscriptions sont toujours possibles en cours d'année ! N'hésitez pas à venir découvrir nos différents créneaux ...

Prochaines dates à retenir : les journées de championnat (voir sur le site internet) et le tournoi Jeunes le 25 mai 2024 sur les 2 salles.

Jacques GAUDIN



Comment proposer à Saint-Martin une politique culturelle ?

Nous sommes une petite commune avec peu de moyens financiers et humains. Nous ne pouvons rivaliser avec les grandes communes qui nous entourent comme Beaucozé, Bouchemaine, Trélazé qui organisent des « Saisons Culturelles » avec des programmes très éclectiques, des festivals, des manifestations.... Ces communes ont souvent des équipes dirigées par des directeurs culturels, des moyens, des subventions du département octroyées en raison du caractère souvent professionnel des artistes. Néanmoins, nous avons la volonté au sein de la commission de proposer avec nos idées et nos moyens des manifestations culturelles car, il nous paraît important de valoriser la culture et le patrimoine qui sont des vecteurs essentiels de lien social.

La culture doit être accessible à tous. Il est nécessaire de briser des barrières qui laisseraient penser que cette culture

est réservée à une élite. Nous avons heureusement sur Saint-Martin des manifestations qui vont dans ce sens, le théâtre, la musique avec le festival GroupEnScène, les concerts de la chorale et de l'école de Musique, les spectacles d'Au Coin du Cercle, les expositions, les conférences, la lecture avec la bibliothèque.

Mais soyons inventifs et essayons de proposer à nos citoyens des événements pour diffuser au mieux cette culture. Cette réflexion est ouverte à tous. Toutes les propositions sont les bienvenues, avec toujours le souci de faire se rencontrer les foliosains. Et bien sûr, en accord avec les idées de l'équipe municipale en ce qui concerne le développement durable.

Olivier MORINIÈRE,
Conseiller municipal,
Commission Vie culturelle

FESTIVAL ROCK

Une deuxième édition réussie pour le festival GroupEnScène

Fort du succès de la 1^{ère} édition, GroupEnScène avait à cœur de transformer l'essai en organisant l'édition 2023 de son festival le 30 septembre dernier à la salle Barbara.

L'objectif de notre festival est de donner la possibilité à des groupes prometteurs de la scène rock angevine de se faire (mieux) connaître et de se produire dans des conditions à la hauteur de leur talent. Et du talent en matière de rock, la région angevine n'en manque pas. Plus d'une quarantaine de candidatures pour seulement 5 places, autant dire que la sélection n'est pas facile et a nécessité plusieurs soirées d'audition pour nous permettre de délibérer, et on ne s'en plaint pas !

Une affiche 100 % angevine donc, composée de 5 groupes au style rock bien trempé : "The Dolls Men", "Answer Is Obvious", "Stockholm", "Redstone" et "Gorgeous".

Comme l'année précédente, de 19h30 à 1h du matin, chaque groupe profite de 45 minutes pour faire découvrir son univers au public resté jusqu'au bout pour ne rien rater du spectacle. Le tout dans une salle Barbara qui a démontré à nouveau tout son potentiel pour accueillir ce type d'événement grâce aux importants moyens accordés à la régie technique, son et lumière. Grâce à nos sponsors ("Courteille Fils", "Areas assurances", "Chaurand peinture", "Izocèle", "Anthony Granier", "Christophe et Nathalie Bohème", "le Brewpub", "Alive"), le soutien de la commune et du comité des fêtes, mais aussi à l'engagement de la vingtaine de bénévoles qui nous accompagnent, nous mettons tout en œuvre pour que les artistes et le public partagent un maximum de plaisir dans un cadre que nous souhaitons convivial grâce au bar et à l'espace restauration avec food truck qui connaît un grand succès.

Les excellents retours du public et des groupes sur l'organisation et la qualité du spectacle sont sans doute la meilleure récompense et nous encouragent à poursuivre dans ce sens.

En route pour GroupEnScène # 3 !

L'équipe GroupEnScène
Silvère MARTIN, Anthony GRANIER, Jérôme BOISNAULT,
Jérôme PATRON et Gilles PILARD



Des bénévoles au top

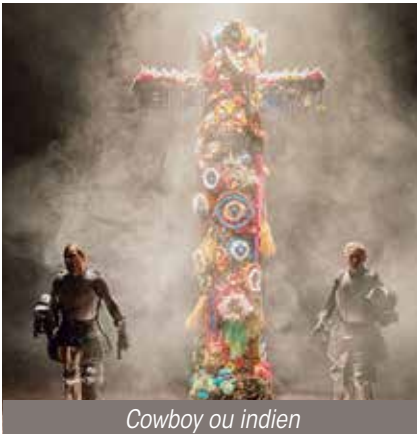


Stockholm



Gorgeous

AU COIN DU CERCLE



Cowboy ou indien

La saison 2022-2023 a été une saison record pour Au Coin Du Cercle en termes de spectateurs, puisque deux des trois spectacles proposés ont affiché complet (Alexis Le Rossignol et Leïla Huissoud) et que le troisième (Sweet Criminals) a connu également un beau succès avec près de 100 personnes présentes. Au total, ce sont plus de 500 personnes qui sont venues applaudir les artistes programmés par Au Coin Du Cercle et ce, malgré une augmentation du tarif plein de 10 à 12 euros (ce qui, soit dit en passant, reste un prix très modique au regard de la qualité des artistes proposés !).

Pour la saison 2023-2024, le premier spectacle qui s'est déroulé le 19 novembre a également vu une salle comble applaudir le magicien Dalpaz et sa complice Madame V pour un spectacle très logiquement récompensé en 2022 par l'Association Française des Prestidigitateurs comme le « spectacle de l'année 2022 ».

Pour la suite, nous vous proposons deux spectacles bien différents début 2024 :

- le samedi 3 février : "Cowboy ou Indien" par la compagnie mancelle Déjà : il s'agit d'une création théâtrale qui met en scène deux hommes, deux frères que tout sépare et que tout réunit et qui montre qu'entre frères, tous les jeux d'alliance et

de conflits sont possibles. Ce spectacle est ponctué de scènes de manipulation d'objets et de chorégraphies ;

- le samedi 23 mars : nous vous entraînerons sur les rythmes caribéens du groupe Loire Valley Calypsos. Inspirés de la musique de Trinidad, des Bahamas et de la Jamaïque des années 40-50, The Loire Valley Calypsos nous viennent tout droit des bords de Loire et jouent un calypso revisité, électrico-vaudou, propre à eux.

Mais bien entendu, le fait marquant de ce début de saison est la disparition de Michel qui nous a tous bouleversés et profondément affectés. Au Coin Du Cercle est une toute petite association (entre 5 et 7 membres selon les années) et fonctionne davantage comme un groupe d'amis que comme une association. Michel était l'un des fondateurs d'Au Coin Du Cercle et en demeurait un pilier essentiel. On peut même dire qu'il faisait partie d'ACDC avant même la création de l'association puisqu'il était déjà un des piliers de la section animation de l'ASCSM, dont ACDC a pris la suite en 2007. Michel était bien sûr le maître d'œuvre du site Internet d'ACDC, grouillant de ses trouvailles loufoques, déjantées, toujours drôles (<https://aucoinducercle.wordpress.com/>, cela vaut le coup d'oeil pour ceux qui ne connaissent pas). Il était toujours là pour tous les spectacles, pour l'installation des lumières, l'accueil des artistes, l'installation de la salle. Sans compter les photos des spectacles, les photos pour les vide-greniers, ou les photos énigmes pour les Jeux Inter Quartiers. Toujours disponible, toujours efficace, cherchant toujours plus la richesse des rapports humains et des échanges que la lumière. Son aide précieuse va nous manquer, mais aussi sa présence amicale, toujours bienveillante (je ne suis pas sûr qu'il aurait aimé ce mot, mais pourtant il sonne juste...). On dit que nul n'est irremplaçable...c'est faux !

Pascal MISSIR



Loire Valley Calypsos



CINÉVILLAGES

Le cinéma près de chez vous !

L'association CinéVillages a été créée en 2014 suite à l'arrêt de l'association des Amis du Bon Cinéma qui animait un réseau de cinéma itinérant sur l'ensemble du département.

Les municipalités de Saint-Martin, Saint-Georges et la Possonnière ont souhaité maintenir ce service avec notre association dont le premier président, Michel Poupin, était foliosain.

Nous proposons des projections tous les 15 jours, le jeudi et le vendredi soir à Saint-Martin avec la mise en place en 2023 d'une séance le jeudi après-midi pour les aînés à une fréquence à définir. Cinéma également pour les plus jeunes avec les ciné-goûters à chaque période de vacances scolaires. L'école Pierre Ménard profite aussi des séances Ecole au cinéma, dispositif de l'Education nationale pour former les spectateurs de demain.

Nous avons 300 adhérents et les foliosains représentent 20 % des adhérents sachant que l'adhésion permet de bénéficier du tarif réduit de 4 € par séance au lieu de 5 €. Nouveauté 2023 : la possibilité de paiement par carte bancaire.

CinéVillages en 2023, c'est 5 484 spectateurs, 142 films, 161 séances et des partenariats pour 2 séances de plein-air ouvertes à tous et organisées durant l'été par les municipalités de la Possonnière et Saint-Georges-sur-Loire. Tous les ans au printemps, CinéVillages participe aussi au Festival Regards sur le cinéma européen avec les cinémas d'Ingrandes, Chalonnes-sur-Loire et La Pommeraye.

Le cinéma, ce n'est donc pas que dans les grandes villes et c'est possible aussi dans nos petites communes à tarif plus économique ! En 2024, nous fêterons les 10 ans de l'association, continuerons à proposer des séances pour tous et seront également partenaire de soirée-débat organisée par des associations ; la prochaine concernera la petite enfance.

Marie-Odile VASLIN

THÉÂTRE

Folio'Scène, c'est reparti !

Avant tout, un grand Merci à Noémie Palardy et Lorette Guillou qui ont accompagné les 23 jeunes l'an passé. Les représentations «Histoires de Cow-boy » ont été très appréciées.

Cette année, Capucine Guerineau de la compagnie « Ici le jour » a pris le relais et le groupe jeunes s'est étoffé. La section a donc créé un groupe en plus et l'effectif est aujourd'hui de 34 jeunes du CE2 au collège. Le début d'année est prometteur avec déjà une belle dynamique dans chacun des 3 groupes et beaucoup de belles idées.

Comme l'an passé, les adhérents pourront s'exprimer sur scène (les dates de représentations ne sont pas encore figées) et en tant que spectateur puisqu'une sortie est prévue durant l'année (l'an dernier, au théâtre du Quai et au Festival d'Anjou, par exemple).

D'autre part, comme l'an passé, un stage ouvert aux jeunes extérieurs, sera proposé en février pour une découverte du théâtre.

Mais n'oublions pas la troupe adulte ! Les lycéens, comme l'an passé, ont intégré le groupe adulte, composé de 9 personnes.



Après avoir joué la pièce « La surprise » l'an passé, la troupe s'est remise au travail et est à la recherche de leur future pièce.

Date à réserver : retrouver les dates de nos représentations au dos du magazine. Nous communiquerons plus de détails via la Folio'News. Soyez attentifs !

Théâtralement vôtre

Florence LIÈVRE



BIBLIOTHÈQUE

Un lieu ouvert à tous les âges



A ce jour, 35 familles sont adhérentes depuis septembre.

Sept bénévoles assurent les permanences (**le lundi de 16h à 17h30, le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h**) et accueillent les personnes désirant consulter des documents, se renseigner ou s'inscrire pour une année (de septembre à septembre). Le tarif est de 15 € par famille et l'inscription est gratuite pour les nouveaux arrivants dans la commune. Elle donne aussi droit à consulter le service proposé par la bibliothèque départementale de prêt : un accès gratuit à des ressources numériques. La BDP nous prête régulièrement des livres. Nous continuons de nous efforcer à nous procurer les livres récemment parus.

Avec **4 500 documents** qui nous sont propres, plus les 500 prêtés par la bibliothèque départementale, nous offrons à nos lecteurs un bel éventail de lecture.

Cette année, nous avons poursuivi le partenariat qui existe avec l'école et la crèche qui viennent nous rendre visite pour des temps

lecture avec les enfants. Par ailleurs, un spectacle familial de marionnettes Guignol offert par la bibliothèque et la municipalité a eu lieu le samedi 23 septembre à la salle Barbara ; une cinquantaine de personnes étaient présentes et les enfants en sont

sortis ravis et ont pu profiter ensemble d'un petit goûter.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe sympathique et dynamique, c'est avec joie que nous vous accueillerons parmi nous.

Patricia LEMAITRE



Après-midi guignol salle Barbara

CRÉATIONS LOCALES

Retour sur l'exposition des artistes ligériens

C'est avec plaisir que nous avons accueilli du 21 au 29 octobre dernier le Groupement des Artistes Ligériens (GAL). Le vernissage s'est déroulé le 20 octobre en présence de quelques artistes, des présidents des associations de Saint-Martin, des élus, des agents communaux et des anciens maires. Cette exposition a permis de découvrir environ 150 œuvres, abstraites ou figuratives avec des techniques très différentes (acrylique, huile, pastel et pastel sec, aquarelle, photographies, créations en relief, des collages, des sculptures, bronzes, argiles et

acier), mais aussi des nouvelles techniques artistiques comme le Mix Média, l'art Digital. La fréquentation a été modeste dans la semaine mais plus importante sur les deux week-ends, avec tout de même 250 visiteurs. Les foliosains ont apprécié ces œuvres car l'exposition a permis la vente de cinq tableaux et d'une sculpture, ce qui a réjoui les exposants car habituellement la moyenne de vente est plutôt de 1 à 2 œuvres par exposition. La qualité était effectivement présente et le prix du jury a permis de récompenser le portrait d'un

jeune homme réalisé avec du pastel sec. La tombola a été également très appréciée, l'œuvre proposée en lot était originale et elle a fait le bonheur d'un foliosain.

Au total, cet événement culturel automnal aura été une belle réussite avec une équipe du GAL performante, un soutien de la commission culture et la participation des foliosains. Merci à tous !

Olivier MORINIÈRE,
Conseiller municipal
Commission Vie culturelle



Vernissage de l'exposition



Prix du jury

JOURNÉE DU PATRIMOINE FOLIOSAINE

Un spectacle pour mettre en valeur notre patrimoine

À Saint-Martin-du-Fouilloux, dimanche 17 septembre, la journée du patrimoine a d'abord mis en valeur les différents sites de la commune à travers la présentation des panneaux qui viendront prochainement constituer le chemin patrimonial, imaginé il y a quelques années par les jeunes élus du conseil municipal des enfants 2018-2020.

Puis, cette journée a conduit les curieux et amoureux de balade dans le bois communal du Fouilloux qui bénéficie du statut d'Espace Naturel Sensible (ENS). La compagnie de théâtre angevine Gaïa y a en effet entraîné plus de 60 spectateurs dans une balade théâtralisée au cœur du Bois. Cette déambulation s'est apparentée à une sorte de visite botanique sur les hommes et les arbres dispensée par Francis Tuya, grand botaniste de la région et ses deux acolytes, Luc If et Jean Michel l'élagueur. Les visiteurs ont su apprécier cette initiative originale. « On nous a fait découvrir ce que les arbres du Bois du Fouilloux nous racontent sur eux et sur nous tous », explique un participant.

Un moment hors du temps dans une mise en scène étonnante et joyeuse qui

a su captiver petits et grands. « En portant un regard différent sur les arbres, nous avons bénéficié d'un apport scientifique et poétique avec quelques graines d'humour », s'enthousiasme une autre participante.

Il va sans dire que le patrimoine bâti foliosain est relativement maigre mais la richesse du patrimoine foliosain tient finalement surtout à son patrimoine naturel et passe aussi par

le regard différent que l'on pose sur l'environnement et les arbres qui nous entourent. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles animations 100 % foliosaines pour la journée du patrimoine !

Chrystelle PONCET-MENARD
Monique LEROY,
Commission Vie culturelle



Un public de tout âge captivé par le spectacle donné dans le Bois

LES ATELIERS MUSICAUX

L'école de musique propose depuis plus de 40 ans des cours d'instruments et de chants pour petits et grands...

L'année musicale a repris le 18 septembre et se terminera le 16 juin 2024 avec un après-midi musical sur le parvis de la mairie. Les cours sont donnés dans les locaux de l'école de musique à droite de l'église, dans le bâtiment partagé avec la bibliothèque. Afin d'assurer les cours, l'école de musique emploie actuellement 6 professeurs.

Cours individuels

À partir de 6 ans et jusqu'à « pas d'âge », des cours d'instruments d'une demie-heure sont dispensés toutes les semaines hors période de vacances scolaires en piano, batterie, violon, guitare classique, basse ou électrique... Pour tout autre instrument, contacter l'école. Les jeunes musiciens ont également la possibilité de jouer en groupe en regroupant les instruments batterie, guitare, piano.

Cours collectifs

L'école dispense des cours hebdomadaires d'une heure de formation musicale par petits groupes de niveau pour apprendre à lire une partition musicale.

Eveil musical

L'école propose des séances d'éveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans. Les cours ont lieu le mercredi après-midi. Il est toujours possible d'inscrire son enfant durant toute l'année.

Chorale adultes

La chorale Arc En Ciel dirigée par son dynamique chef de chœur Kévin Guérif, compte maintenant plus de 50 chanteurs. Les répétitions ont lieu tous les mercredis à 20h15 salle Barbara à Saint-Martin. Le répertoire est axé autour de chants contemporains français (Soprano, Clara Luciani, Claudio Capéo, Noir Désir) et anglosaxon (Metallica).

Dates à retenir

La chorale Arc En Ciel sera en concert le dimanche 26 mai salle Brassens à Avrillé et comme chaque année, l'année musicale se terminera par un après-midi musical le dimanche 16 juin sur le parvis de la mairie. Tous les musiciens qui le souhaitent, présentent leur travail en petits groupes et avec leurs professeurs. Cette manifestation est ouverte à tous, rejoignez-nous !

Jean-Luc BRECHET

FÊTE DE LA MUSIQUE FOLIOSAINE

Un cru d'exception !

Par une belle journée de début d'été, le bourg de Saint-Martin était en fête et ce sont près de 300 foliosains qui sont venus investir le centre-bourg pour la désormais traditionnelle fête de la musique.

Comme en 2022, la fête a débuté dès 16h avec une scène d'après-midi pour élargir les festivités. Ainsi, ce sont François Fleury puis "JP" et sa guitare qui ont ouvert le bal devant la mairie avec de jolies reprises devant un public encore clairsemé mais déjà enthousiaste avant les festivités du soir.

À 18h, pour marquer le lancement de la soirée, le maire Romain Amiot et sa 1ère adjointe Monique Leroy, en charge des associations et ateliers citoyens, ont inauguré la scène mobile fabriquée au cours de l'année par les A'Tout Foliosains. Moment émouvant car c'était l'aboutissement de longs mois de travail afin de transformer une ancienne remorque en une vraie scène mobile qui pourra désormais servir aux représentations culturelles itinérantes sur la commune.

Pour la programmation du soir, des artistes locaux se sont ensuite succédés avant de laisser la place au groupe Vitamine D qui a littéralement mis le feu au centre-bourg tant il fallait voir la foule danser devant la scène. Cette communion collective faisait

véritablement plaisir à voir, une belle récompense pour nos efforts afin d'organiser cet événement.

Comme d'habitude, Véronique et Michel du Patio ont assuré avec une formule moules frites très appréciée du public, tandis que les jeunes de Bouge Ta Commune proposaient à la vente saucissons et crêpes pour financer leurs projets.

Bref, une ambiance dynamique, une organisation sans accroc, des musiciens et chanteurs qui ont su créer une ambiance chaleureuse, familiale avec des prestations de qualité et le plaisir de tous à faire la fête à l'image d'un village où il fait bon vivre et partager ensemble.

Un très grand merci à tous les acteurs qui ont contribué de près ou de loin à cette réussite populaire à nos côtés et notamment la mairie, le Comité des Fêtes, le Patio et tous les bénévoles anonymes.

Enfin, après de nombreuses années à la manœuvre dans l'organisation de cet événement, Didier a annoncé vouloir passer la main. Ainsi, toutes les bonnes volontés et idées nouvelles seront appréciées pour continuer à faire vivre dans notre village cette belle fête populaire.

**Lucie POUZET, Didier CHAUVAT
Jean-Pierre CHEVALIER**



MOBILITÉ

Un nouveau réseau de transport en commun

Simple, lisible, efficace : le nouveau réseau invite l'ensemble des habitants d'Angers Loire Métropole à faire évoluer leur façon de voyager sur le territoire.

A lui seul, le nouveau réseau de tramway (2 nouvelles lignes et un tram toutes les 5 minutes sur les troncs communs) bénéficie déjà à près de 50 % des habitants d'Angers.

Mais au-delà du tram, le réseau de bus est lui aussi complètement redessiné depuis la rentrée. Les lignes majeures (1 à 4) gardent le même itinéraire toute la semaine, avec des fréquences encore améliorées en particulier en soirée et le dimanche. Irigo met aussi en service davantage de lignes « express » (les 3 actuelles sont conservées et 2 nouvelles sont créées, vers Beaucouzé et Mûrs-Erigné), afin d'assurer des liaisons rapides et efficaces vers/depuis Angers.

Grâce à 8 lignes « de proximité », ce nouveau réseau conserve aussi l'une des forces du maillage actuel en permettant des trajets faciles au sein des quartiers ou entre communes proches.

L'évolution est aussi notable pour les services suburbains : amplitude étendue jusqu'à 19h30, horaires simplifiés et fréquences de passage améliorées.

Enfin, le transport à la demande (TAD) fait peau neuve avec un fonctionnement par zones et des trajets réservables 2h avant le trajet !

Après plusieurs années de concertation et de recueil des besoins des habitants au plus près du terrain, ce nouveau réseau n'a maintenant qu'un objectif : franchir une nouvelle étape dans la décarbonation de la mobilité.

Pour Saint-Martin, l'offre est également renforcée de manière significative.

C'est en effet, désormais, 14 départs quotidiens de la ligne 36 vers Angers qui sont opérés quotidiennement avec une liaison bus-tramway assurée au niveau de l'avenue Patton et au théâtre du Quai.

Une incitation pour un maximum de foyers à utiliser ces services aux fréquences accrues en lien avec les objectifs de la commune et de l'agglomération en matière de transition écologique.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur www.irigo.fr

Thomas COICAUD,
Conseiller municipal



Votre nouveau réseau à Saint-Martin-du-Fouilloux.



TRANSPORT SOLIDAIRE

Quand mobilité rime avec solidarité

Le transport solidaire est proposé par le Centre Communal d'Action Sociale l'Atelier. Ce service s'adresse à toute personne ayant un besoin ponctuel de mobilité, par exemple un rendez-vous médical, une visite à un proche, des courses...

Pour vous renseigner sur ce service, vous pouvez contacter la mairie ou le Centre Social Intercommunal L'Atelier au 02 41 39 17 11.

Comment ça marche ?

La liste des bénévoles est disponible en mairie. Le demandeur contacte directement un bénévole au moins 48h à l'avance et ils conviennent du trajet. Le demandeur s'acquiesce de l'adhésion annuelle au centre social L'Atelier (6€ par foyer pour l'assurance) et règle au bénévole les kilomètres effectués à raison de 0,45€ par km. Ces transports s'effectuent en semaine et de manière ponctuelle.

Le plus :

En voiture, on partage ! Les bénévoles comme les usagers apprécient beaucoup d'échanger à l'occasion de ces trajets.

Ce bénévolat vous intéresse ? L'équipe se renouvelle après 20 ans, votre aide sera la bienvenue même si vous êtes disponibles ponctuellement !

Si vous souhaitez plus d'informations, contactez Flora Bureau, référente transport solidaire, au 06 21 31 37 99.



Des bénévoles et bénéficiaires qui ont le sourire : Alain, Marie-Noëlle, Michel et Colette

TÉMOIGNAGE DE DEUX BÉNÉVOLES

Alain et Marie Noëlle habitent la commune depuis 45 ans et après s'être toujours investis dans de nombreuses associations foliosaines, ils se sont engagés dans le transport solidaire depuis maintenant 2 ans et font équipe avec les autres bénévoles foliosains Claude et Gilbert.

Comment vous est venu l'idée de vous inscrire en tant que bénévole ?

Au cours d'une discussion avec des amis qui avait le même système sur une autre commune. Nous sommes allés nous renseigner ensuite à la mairie de Saint-Martin.

Faites-vous beaucoup de transport solidaire et quel intérêt y trouvez-vous ?

C'est variable mais environ 1 à 2 fois par semaine. On aime rendre ce service, apporter une aide à des personnes dans le besoin qui n'ont pas de véhicule ou ne peuvent plus conduire et finalement, être utile à la société. On accompagne souvent les personnes pour des rendez-vous médicaux jusqu'à l'accueil, on s'assure que les personnes soient au bon endroit et on les ramène à la fin de la consultation. Mais cela peut être des missions beaucoup plus larges.

Comment cela s'organise ?

Les personnes de la commune qui ont besoin nous téléphonent (nos coordonnées ont été récupérées à la mairie) et en fonction de nos disponibilités, nous acceptons la mission. Nous sommes rémunérés au km au départ de la maison du chauffeur et en cas d'accident, c'est l'assurance du CSI qui prend en charge. Nous transportons uniquement les habitants de la commune.

Avez-vous d'autres messages à partager à ceux qui hésiteraient à s'engager ?

Pour nous aider dans notre mission, nous avons participé avec le CSI à une remise à niveau du code de la route avec une journée en ville sur Angers pour apprendre à rouler avec le tramway, c'était super intéressant. Nous avons également demandé une formation sur les gestes et les soins d'urgence, pour nous aider à réagir en cas de besoin.

Au final, nous sommes vraiment satisfaits de l'ambiance et du dynamisme du CSI, nous avons été très bien accueillis en tant que bénévoles !

TÉMOIGNAGE DE BÉNÉFICIAIRES

Colette et Michel habitent sur Saint-Martin depuis un an. Ils sollicitent le transport solidaire depuis leur arrivée sur la commune étant dans l'incapacité désormais de conduire.

Pourquoi cette idée de faire appel au transport solidaire sur Saint-Martin ?

Nous utilisons déjà ce service dans notre ancienne commune et nous étions donc naturellement prêts à continuer sur Saint-Martin puisque ce service existe aussi ici.

Est-il facile d'utiliser le transport solidaire ?

Oui. Nous faisons la demande environ 2 fois par semaine et c'est très simple. Nous appelons un des quatre chauffeurs foliosains référencés à savoir Gilbert, Claude, Marie Noëlle ou Alain. Si l'un n'est pas disponible, nous en appelons un autre et on convient d'un rendez-vous ensemble pour que notre chauffeur du jour vienne nous chercher à notre domicile puis nous ramène ensuite.

Que vous apporte le transport solidaire ?

Cela nous rend énormément service, les bénévoles qui nous conduisent sont sympathiques et ça se passe très bien. Nous créons ainsi des liens sur Saint-Martin et nous échangeons beaucoup ! Alors merci encore à eux et que ça continue !

Propos recueillis par Véronique LASNE,

Conseillère municipale

Commission Lien intergénérationnel



RELAIS PETITE ENFANCE

Association intercommunale « La Boîte à Malice »

Un lieu incontournable pour la petite enfance

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents et des professionnel(le)s de la petite enfance. Le Relais est mobilisé pour accompagner les parents dans la recherche d'un mode d'accueil et pour favoriser la rencontre des professionnel(le)s de la petite enfance, les accompagner dans leur pratique professionnelle et la reconnaissance de leur activité. Le Relais propose aussi des matinées d'éveil ouvertes aux assistantes maternelles et aux parents.



..... LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

ACCUEIL INDIVIDUEL EN RECOURANT À UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE).

C'est un(e) professionnel(le) agréé(e) par le conseil départemental pour accueillir régulièrement à son domicile de un à quatre enfants (voire plus sur dérogation).

La liste des assistant(e)s maternel(le)s est consultable sur le site : assistantsmaternels49.fr

ACCUEIL INDIVIDUEL EN COLLECTIVITÉ

La Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s est un lieu d'accueil dans lequel 2 à 3 assistant(e)s maternel(le)s se regroupent pour travailler ensemble. Les plus proches se situent sur les communes de Saint-Léger-de-Linières, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés.

ACCUEIL COLLECTIF PUBLIC : CRÈCHE & HALTE-GARDERIE

Les Multi-accueil « Cocci-bulles » à Saint-Georges-sur-Loire et « Mille pattes » à Saint-Léger-de-Linières accueillent des enfants de 2 mois ½ à 4 ans de façon régulière avec 18 places en crèche ou de façon occasionnelle avec 6 places en halte-garderie.

Contact : 02 41 48 45 95 ou 06 84 22 21 76 contact@boiteamalice.org



Cocci Bulles

ACCUEIL COLLECTIF PRIVÉ

La micro-crèche Les Lilas située 31 rue des tilleuls à Saint-Martin-du-Fouilloux accueillent des enfants jusqu'à 4 ans avec 12 places de 6h30 à 19h.

Contact : leslilas-microcreche.fr/creche/saint-martin-du-fouilloux/



Les Lilas

NOUVEAUTÉ - MAM PETITS LUTINS

Un projet de MAM est en cours sur Saint-Martin, il viendra en complément des modes d'accueil déjà existants sur la commune et multi accueils intercommunaux. C'est une bonne nouvelle pour les parents en attente d'un mode de garde pour leur enfant.

Trois assistantes maternelles ont créé une association la « MAM Les Lutins des Bois ». L'ouverture est prévue en début d'année 2024, dans l'Espace Hélianthe, mis à leur disposition par la commune au cour des fontaines. Elles accueilleront 12 enfants.

Vous pouvez prendre contact à cette adresse : mamleslutinsdesbois@gmail.com

Claire LE GALL,

Adjointe, Commission Lien intergénérationnel



Espace Hélianthe

Le Relais répond à vos questions par mail ou par téléphone. Vous pouvez également prendre rendez-vous.

Claudine Barré 06 70 56 84 38 • Clothilde LECLOIREC 06 83 28 09 93

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

L'Atelier, un partenaire social essentiel

Pour rappel, c'est au CSI l'Atelier que la commune délègue l'animation globale de la petite enfance, en passant par l'enfance, la jeunesse, la famille et les seniors. Cette approche intercommunale de l'action sociale permet une plus grande diversité du lien social et la mutualisation de moyens au bénéfice des communes et des citoyens.

L'Atelier, c'est une palette très attractive d'ateliers, d'animations, de camps, et d'accompagnements pour toutes les générations. Retrouvez en un aperçu !

Claire LE GALL & Claudine POTARD, Commission Lien intergénérationnel



Mis en place cette année, le regroupement de l'enfance et de la jeunesse au sein du centre social, a permis la mutualisation des moyens en termes d'équipements et d'encadrement, notamment en ce qui concernent les camps. Par exemple, cela se traduit par la réduction des coûts pour emmener les enfants sur un même lieu de camp ou par des animateurs qui travaillent sur les 2 secteurs. Mais cela facilite également une passerelle entre les différentes tranches d'âge, en fonction de la maturité des enfants.

Les différentes aides financières (CAF, Pass'jeunes, CSI l'Atelier...) ont aussi facilité l'accès à la formation d'animateurs BAFA et ont permis à des jeunes stagiaires d'être recrutés sur les périodes de vacances scolaires. Sur la commune, ce sont 4 jeunes (anciens jeunes de Bouge Ta Commune) qui ont intégré l'équipe d'animation.

Il est à noter que la fréquentation des animations et des camps par les jeunes foliosains reste importante sur la commune.

ESPACE JEUNESSE

Un espace de rencontre très fréquenté par les jeunes de 10 à 17 ans. Les jeunes vont et viennent comme bon leur semble et partagent des bons moments entre papotage, atelier gourmandise, jeux, sorties, journées à thèmes...le tout encadré par Camille l'animatrice. Un espace leur est dédié salle des Iris. Les jeunes peuvent y venir tous les mercredis hors vacances scolaires entre 14h et 18h, ils sont libres d'aller et venir pour se rendre à une activité sportive et culturelle.

Claudine POTARD,
Conseillère municipale
Commission Lien intergénérationnel



Activité à la patinoire pour les jeunes de l'Espace jeunesse

CAMPS AUTONOMIE

7 jeunes de la commune sont partis en camp autonomie cet été. Ces séjours consistent pour les jeunes de 14/16 ans à partir en petit groupe et en autonomie puisque les jeunes organisent leurs vacances (budget, repas, activités,...) et présentent leur projet à un animateur référent du CSI qui les accompagnera dans leur démarche de projet.

Les lieux (camping) et dates de leur séjour devront concorder avec celui d'un camp thématique du CSI. Ainsi, l'animateur

référent peut s'assurer du bon déroulement du séjour. Les parents sont également mis à contribution pour accompagner les jeunes.

Si vous souhaitez vivre cette expérience en autonomie aux prochaines vacances d'été, n'hésitez pas à créer un groupe et faire part de vos envies auprès du CSI l'Atelier.

Claire LE GALL,
Adjointe
Commission Lien intergénérationnel



Les jeunes campeurs en pleine activité nautique

ALSH LE BOIS ENCHANTÉ

Une nouvelle solution d'accueil sur la commune

Relevant du Centre social intercommunal l'Atelier, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, le Bois Enchanté, regroupe les communes partenaires de Champocé-sur-Loire, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Martin-du-Fouilloux. Implanté jusqu'à l'année dernière à Saint-Georges-sur-Loire, il bénéficie désormais d'un deuxième site à Saint-Martin-du-Fouilloux depuis cette rentrée.

Au cœur du groupe scolaire foliosain Pierre Ménard, les enfants peuvent en effet laisser libre cours à leurs envies. Cédric Lejard, le directeur de l'ALSH est ravi de répondre ainsi à une forte demande. « Il s'agit-là

d'une belle opportunité, notamment pour les parents qui, en se rendant à leur travail à Angers, peuvent y déposer facilement leurs enfants ».

Ici, chaque mercredi, 40 enfants, de 3 ans à 11 ans répartis en deux groupes, peuvent en effet bénéficier du vaste espace lumineux de la salle d'accueil périscolaire, d'une salle de repos, d'un extérieur et partageront ensemble leur repas dans la salle de restauration scolaire. Cédric Lejard et son équipe s'attachent à réserver aux enfants un accueil respectueux du rythme et de leurs besoins. « Nous leur proposons des activités, ils choisissent... L'enfant doit être acteur de ses loisirs, savoir ce qu'il doit faire ou ne pas faire et pourquoi pas, co-construire le planning des animations... ».

Enfin, lorsque les enfants exercent une activité sportive ou culturelle dans la commune, ils sont accompagnés. « Pour les parents, cela limite de façon appréciable d'incessants allers-retours et apporte un plus à la vie associative de la commune ».

Une première année qui fera office de test mais les premiers retours sont déjà très positifs avec systématiquement, depuis la rentrée, un minimum d'une vingtaine d'enfants accueillis dont une majorité

de petits foliosains et foliosaines qui ont pu profiter de l'encadrement des professionnels du CSI l'Atelier.

Une nouvelle solution d'accueil idéale pour de nombreuses familles de la commune !

Claudine POTARD,
Conseillère municipale
Commission Lien intergénérationnel



Accueil des enfants dans le groupe scolaire Pierre Ménard

BOUGE TA COMMUNE

« Bouge Ta Commune » ou BTC pour les initiés est un groupe de jeunes âgés de 14 à 18 ans qui ont des projets plein la tête. Ils se réunissent une fois par mois le vendredi soir de 20h à 22h pour discuter de leurs projets (sorties, voyages...) et d'actions sur la commune tout en réfléchissant aux moyens de les faire aboutir.

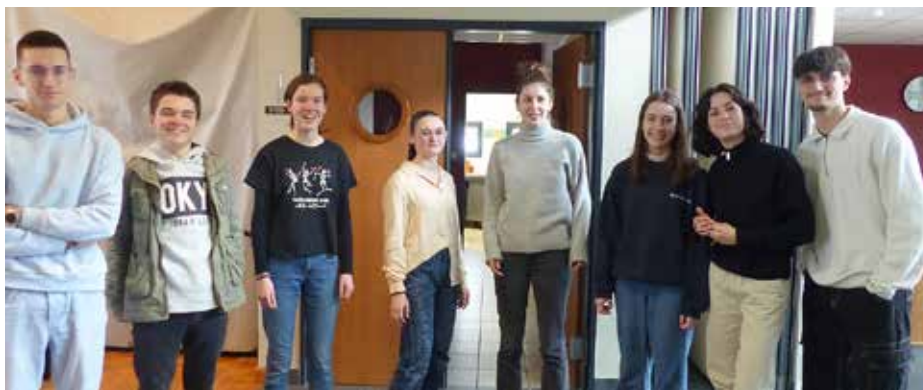
Vous avez pu les voir lors des différentes manifestations dans notre commune. Ils participent également à des actions citoyennes comme par exemple le Forum Olympiades, la Fête de la Musique, les commémorations, le repas des aînés...

Le groupe reste ouvert et, si tu as entre 14 et 18 ans et que toi aussi, tu souhaites

bouger ta commune, n'hésite pas à te rapprocher d'eux.

Pour les contacter, tu les trouveras directement via Instagram @bougetacommune

Claudine POTARD,
Conseillère municipale
Commission Lien intergénérationnel



Les BTC mobilisés pour le repas des Aînés

CHANTIER DE JEUNES

Un engagement pour la commune

Les chantiers s'adressent à des jeunes à partir de 14 ans, auxquels il est proposé de réaliser des missions utiles à la vie de la commune et qui peuvent revêtir un intérêt pour l'acquisition de savoir-faire.

Ces chantiers permettent aussi de leur donner envie de travailler, de se rendre utile, d'embellir leur commune. En contrepartie, cela leur permet de bénéficier d'une Bourse Jeunes à hauteur de 5€ par heure réalisée (à raison de 5h/jour maximum). Ce sont les jeunes habitants de la commune qui sont prioritaires pour s'y inscrire et l'utilisation de la bourse jeunes doit être à des fins éducatives (ressources scolaires), de formation (BAFA), d'accès à la mobilité (BSR, Permis) ou de loisirs (animations ou projets du CSI L'Atelier, concerts, livres).

Nouveauté en 2023, une Charte d'Engagement a été réalisée, celle-ci est signée par l'animateur.trice, représentant le Centre Social L'Atelier, l'élue, représentant la commune, les parents ou responsables légaux mais aussi par chaque jeune participant.e.

L'encadrement des chantiers est assuré par un animateur.trice du centre social. La préparation et l'organisation des chantiers se font avec la collaboration des agents des services techniques.

Cette année, à l'occasion du chantier en juillet, 8 jeunes de la commune se sont mobilisés pour nettoyer le parcours de santé dans le bois et réaliser quelques travaux de peinture pour l'école. Au cours du mois d'octobre, un 2ème chantier s'est tenu avec cette fois-ci pour objectif un chantier d'entretien et d'embellissement du cimetière avec désherbage des allées et mise en place de copeaux dans les parterres et plantations.

A chaque fois, et à mesure de l'avancée du chantier, les jeunes expriment la satisfaction du travail accompli et ce sentiment de se « sentir utile ». Merci à eux pour leur engagement !

Claudine POTARD,
Conseillère municipale
Commission Lien intergénérationnel



Aménagements dans le cimetière



Nettoyage des modules du parcours de santé

SENIORS

MULTI ACTIVITÉS PHYSIQUES SENIORS

Tous les mardis matins, un groupe de seniors à partir de 60 ans, se retrouvent pour pratiquer des activités sportives et ludiques qui sont proposées par cycle de 3 semaines. Au programme notamment : basket, badminton, curling, kinball, tennis de table, tir à l'arc, tennis, flying disc, gym douce,...

L'occasion de se retrouver, se détendre, se sentir capable de faire, découvrir de nouvelles activités, besoin de bouger, être stimulé...

Des activités ludiques et variées qui favorisent l'adresse, la coordination, la tonicité, le renforcement musculaire, où

il n'y a pas de performance physique à atteindre, où chacun respecte ses limites, avec la liberté de ne pas faire et de s'arrêter si besoin. Une activité sans pression, dans un climat de détente et de convivialité, d'échanges sur le choix des activités.

L'animateur sportif s'adapte aux personnes et propose un plan B aux personnes qui ne peuvent pratiquer certaines activités.

Le centre social permet une souplesse à l'inscription annuelle en cas de raison médicale : si vous devez vous arrêter plus de 7 semaines (une période scolaire), il est possible de demander un avoir.



Initiation curling

Claire LE GALL,
Adjointe

Commission Lien intergénérationnel

MES ENVIES, MON QUOTIDIEN, MES DÉMARCHES

Danielle entre dans le bureau de son mari Jean-Pierre : "Dis chéri, pour mes 60 ans, j'ai eu une idée !"

"Tu veux que je bricole quoi encore ?" lui répond Jean-Pierre. "Non, non rien à voir ! J'ai décidé de me mettre au sport !"

"Ah, ah, ah ! Mais tu n'as jamais fait de sport... et tu as toujours mal aux épaules depuis ta chute de l'été dernier !", répond Jean-Pierre un brin moqueur mais quand même intrigué.

"Justement", lui répond Danielle, "j'ai cliqué sur un lien sur le site de la mairie qui présente les activités de remise en mouvement pour les seniors avec la Maison de Santé !"

"Tu en trouves dis donc des choses depuis que tu « cliques » !"

"Parlons-en", lui rétorque Danielle, "il y a aussi un lien vers des activités pour découvrir l'informatique par exemple... Ça pourrait te rendre service !"

"Ok, j'irai « cliquer » quand j'aurai du temps car là, je dois boucler mon fichu dossier de retraite !"

"Ah, mais j'ai aussi vu un lien sur le site pour t'aider à monter ton dossier avec France Service, c'est gratuit et sur rendez-vous !"

"Dis donc, sur ta page magique de la mairie, il ne pourrait pas m'aider à réparer la voiture aussi ?"

"Non, par contre, j'ai vu un lien vers un « Irigo » pour les horaires de bus, ça peut être une bonne alternative."

"Il est très fort on dirait ce site !", conclut Jean-Pierre.

Comme Jean-Pierre et Danielle, venez découvrir la nouvelle page d'informations pour les seniors sur le site internet de la mairie ! À votre disposition, vous trouverez des contacts sur le territoire, des données sur des thématiques aussi variées que l'habitat, les loisirs, la mobilité, la santé, les droits, les démarches, le CCAS,...

La construction de cette page internet est le fruit d'un travail collaboratif entre les 8 communes du Syndicat Intercommunal de la région de Saint-Georges (SIRSG) et le

Centre social Intercommunal afin de vous proposer des informations plus accessibles. C'est l'aboutissement d'une des actions de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour accompagner les élus dans le développement de leur politique sociale.



Rendez-vous sur :

www.saintmartindufouilloux49.fr/vie-pratique/seniors/

Lucile POUZET,

Chargée de coopération CTG
Centre Social Intercommunal

REMUE-MÉNINGES

Les bénévoles et animateurs de l'atelier ont organisé cette année un événement original en plus des traditionnels ateliers.

Le 6 octobre dernier, la salle Barbara s'est transformée en salle de classe pour y accueillir une vingtaine d'élèves d'un certain âge venus « repasser leur certificat d'études primaires » comme en 1930 ! Ils ont planché sur la dictée, la conjugaison, le calcul, l'histoire, la géographie, les sciences...et même le dessin, sous l'œil aguerré de l'inspecteur d'académie,

Gilbert, qui arpentait les rangs, blouse grise et baguette à la main en dictant un texte de Marcel Pagnol ! Des épreuves qui se sont déroulées dans la bonne humeur et la convivialité. Après l'autocorrection, tous les élèves se sont vus remettre un diplôme. C'est autour d'un goûter et d'échanges très conviviaux que s'est terminée cette animation.

Claire LE GALL,
Adjointe

Commission Lien intergénérationnel



Certificat d'études

Hyper Volume Cordier-TSD

Un nouveau transporteur sur la commune

Au cours de l'année 2022, le transporteur Hyper Volume Cordier-TSD a déployé ses activités sur le site historique des Transports Derval, route de Saint-Jean-de-Linières. Quelques élus sont allés à la rencontre de Pierre-Marie Blanpain, dirigeant de cette nouvelle antenne foliosaine du groupe.

Monsieur Blanpain, pouvez-vous nous présenter en quelques mots le groupe Hyper Volume Cordier-TSD ?

"Créé en 1970 par M. et Mme Cordier à Is-sur-Tille (Côte-d'Or, 21), notre groupe développe son activité commerciale sur le territoire français au cours des années 80 avant de recentrer son positionnement à partir de 1990 sur le transport de grand volume en camion-remorque (véhicule constitué d'un porteur et d'une remorque attelée à celui-ci pour maximiser la capacité de stockage de l'ensemble). Pionnier en matière d'équipements en technologie et outils de communication de sa flotte au tournant du siècle, Hyper Volume Cordier se voit attribuer en 2000 le titre de transporteur de l'année avant de se déployer en Belgique en 2010. Aujourd'hui, avec le rachat de Transport Derval (TSD) et le développement du combiné rail-route, notre groupe représente une flotte de près de 400 camions-remorques pour 490 salariés et environ 70 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022 (dont 50 salariés et 9,2 millions d'euros de chiffre d'affaires pour TSD à Saint-Martin-du-Fouilloux)."

Pourquoi donc avoir implanté un site à Saint-Martin-du-Fouilloux et qu'apporte ce site à l'activité de votre groupe ?

"Nous avons historiquement des contacts réguliers avec la société Derval et de nombreux points communs, à savoir une même typologie de véhicules, le camion-remorque, mais également un fournisseur de carrosserie et un système informatique de géolocalisation identiques et enfin des clients en commun. Au moment de sa mise en vente, la reprise des Transports Serge Derval, pour la sauvegarde des emplois du secteur de Saint-Martin-du-Fouilloux, nous semblait ainsi évidente et, elle représentait également une vraie opportunité de développement sur ce site avec son parking, l'atelier intégré, la station de lavage et les entrepôts qui nous servent d'appui technique et logistique pour les véhicules Cordier de la Région Ouest.

En parallèle, le métier du groupage volumineux, spécialité des Transports Serge Derval a permis à notre entreprise de diversifier son offre et de répondre à de nouveaux marchés."



Vous semblez également très attachés à déployer une démarche RSE sur votre site foliosain ? Pouvez-vous nous en dire plus sur les initiatives que vous avez engagées ou auxquelles vous réfléchissez d'ores et déjà ?

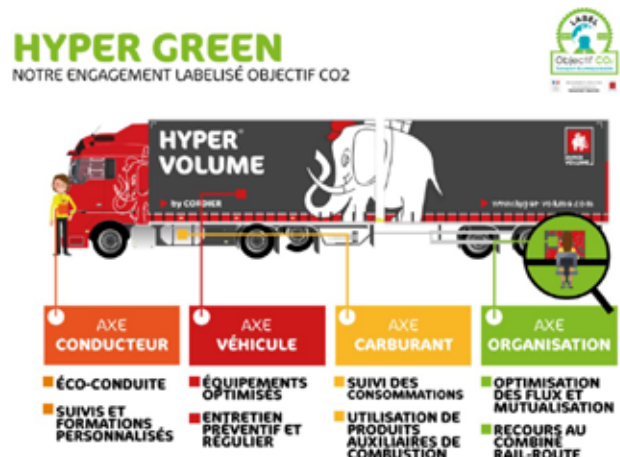
"Il s'agit effectivement d'enjeux dans lesquels notre groupe s'engage pleinement au point d'être labellisé Objectif CO₂ mais également certifié ISO 26000.

Par exemple, les e-CMR (lettre de voiture dématérialisée) utilisées par notre groupe depuis plus de 2 ans, et qui remplacent les supports papiers historiquement utilisés dans notre métier, permettent une réduction considérable de papier et un archivage dématérialisé propre. À Saint-Martin, dès notre arrivée, nous avons également remplacé l'ancienne station de lavage du site par une station de technologie récente qui a permis de réduire notre consommation d'eau de 50 %. En parallèle, la totalité de l'éclairage des dépôts du site (près de 5 000 m²) a été transformée en LEDs afin de réduire notre consommation d'électricité.

Les derniers véhicules moteur choisis par l'entreprise, de marque DAF, permettent aussi une réduction de la consommation de carburant de l'ordre de 10 % et, nous étudions également des alternatives telles que les motorisations électriques et hydrogènes ; mais plus concrètement, nous réfléchissons à équiper notre site de Saint-Martin d'une cuve de B100 (carburant vert d'origine végétale) puisque ce site, dans notre plan transport, est le barycentre de notre plan transport de la région Ouest.

Enfin, plus anecdotique, mais en accord avec nos valeurs et l'environnement rural de la commune, l'entretien des espaces verts boisés de notre site est assuré par nos propres moutons en éco-pâturage."

Propos recueillis par Thomas COICAUD,
Conseiller municipal
Commission Vie économique



LOIRE ECO DISTRIBUTION

Une PME dans une démarche de responsabilité sociétale



Grégory Soret, PDG

Depuis plus de 12 ans, l'entreprise Loire Eco Distribution est spécialisée dans la vente de mobilier et matériel informatique d'occasion et reconditionné. Elle dispose de deux sites : le premier, le siège social, situé à Saint-Jean-de-Linières et le second, construit pendant l'année 2023 à Saint-Martin-du-Fouilloux dans la ZA Pré-Bergère. L'entreprise emploie 13 salariés dont 7 sur le site de la commune et s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. « Pour nous, il n'y a pas de petit projet. On peut répondre à un projet à Paris avec 200 collaborateurs aussi bien qu'à l'envie d'un particulier de changer son bureau pour le télétravail ».

Sur un terrain d'environ 8 000 m², un bâtiment de 2 700 m² est composé de plusieurs espaces : des bureaux, vestiaires et salle de convivialité, un atelier de reconditionnement du mobilier et un espace de stockage et d'expédition avec trois quais de chargement.

Tout a été pensé dans une logique de développement durable : par exemple, le bâtiment bénéficie d'un parc d'éclairage LED à 100 % et prochainement, des panneaux photovoltaïques recouvriront l'ensemble de la toiture ce qui permettra à l'entreprise de revendre son électricité.

Dans l'atelier de reconditionnement, les salariés bénéficient d'équipements ergonomiques limitant ainsi les risques au travail : transpalette à assistance électrique, table réglable en hauteur...

Pour entretenir les espaces extérieurs, Grégory Soret, le dirigeant, a opté pour la solution de l'éco-pâturage. « Au printemps 2024, nous espérons pouvoir accueillir des moutons pour lesquels une bergerie en bois sera construite. Mais plutôt que de travailler avec des prestataires spécialisés, je recherche des associations pour proposer une maison d'accueil temporaire à des animaux en détresse ».

Fort de son expérience depuis 10 ans sur le marché du mobilier reconditionné, Grégory Soret lance une nouvelle activité : le BROKE AND RECYCLING. « Nous souhaitons proposer un nouveau service aux entreprises qui déménagent : leur racheter le mobilier qui peut être reconditionné et pour le mobilier restant, les accompagner sur toute la filière de l'occasion en collaboration avec l'éco-organisme Valdelia ».

Sur l'année 2024, l'équipe de Loire Eco Distribution sera renforcée avec l'embauche de un à deux salariés.

Propos recueillis par Sylvie GRELLIER-POTAY,
Conseillère municipale
Commission Vie économique



Site L.E.D sur la ZA Pré Bergère

SOUDURE LASER ANGEVINE

Une activité de sur-mesure

Soudure Laser Angevine (SLA) est une entreprise créée depuis cinq ans qui était implantée sur la zone des Brunelleries à Bouchemaine. Les locaux étant devenus trop exigus, monsieur Misandeau, P.D.G, recherchait un local plus important situé dans la zone périphérique au sud d'Angers.

Au cours du mois de juillet, Benoît Misandeau a racheté les locaux à Marc Barthélémy (ancien dirigeant de la Compagnie des Savons) pour poursuivre l'activité de SLA et implanter une seconde société plus jeune dénommée DEA (Dépannage Electronique Automobile, spécialisée dans la réparation de calculateurs automobiles).

SLA a plusieurs activités centrées sur la soudure laser : la modification ou la création de formes sur tout type de pièce, la soudure avec ou sans apport des ensembles de pièces et la réparation de pièces ou ensembles cassés et/ou usées ; ces derniers auparavant destinés au rebut peuvent retrouver une seconde vie grâce à la soudure laser. L'entreprise emploie trois salariés : une comptable, une administrative/commerciale et un soudeur.

La clientèle est composée de professionnels (secteurs de l'industrie et de la mécanique) et de quelques particuliers (collectionneurs, motoristes).

Actuellement, des travaux sont en cours pour aménager un espace total de 500 m² : au rez-de-chaussée, des espaces de travail cloisonnés et à l'étage, une salle de pause et une salle de réunion.

Cette implantation dans des locaux plus importants ouvre une nouvelle perspective de gagner des parts de marché.

Sylvie GRELLIER-POTAY,
Conseillère municipale
Commission vie économique



TRAVAUX PUBLICS & TERRASSEMENT

Du nouveau sur la ZA Pré-Bergère



Depuis le 30 juin dernier, la SARL Simon Charbonnier implantée dans la ZA Pré-Bergère, a été cédée et est désormais connue sous le nom de SAS Charbonnier by ASAR. Salariés hier de l'entreprise, les deux nouveaux gérants, Anthony Roussin et Adrien Seguineau, "continueront, sans aucun doute, à faire perdurer la rigueur et la qualité de travail que la société a mises en avant depuis sa création", estime son désormais ex-dirigeant Simon Charbonnier.

Pour ces jeunes chefs d'entreprise, c'est un magnifique challenge de continuer à développer l'activité de cette structure qui compte aujourd'hui une dizaine de collaborateurs dont deux apprentis et un stagiaire. Investir dans la formation et donner des perspectives aux jeunes dans ce secteur d'activité est également un engagement fort de la part des deux gérants. "Pour toutes vos demandes de travaux, nous nous ferons un plaisir de vous répondre et de vous accompagner dans vos projets que ce soit pour des travaux d'assainissement, de terrassement et petite démolition, d'aménagement (cour, allées, pose de bordures, pavés et petits travaux paysagers)".

Contacts :

Adrien SEGUINEAU : 06 18 64 12 11

Anthony ROUSSIN 06 09 90 95 78

Pour sa part, c'est un nouveau départ pour Simon Charbonnier avec la création d'une nouvelle société **CM&S (Charbonnier Matériaux & Services)** qui a ouvert ses portes cet été, sur une plateforme située route de Saint-Jean-de-Linières à côté des transports Hyper Volume. Il propose désormais la vente de matériaux : terre végétale sous différentes formes (brute, criblée, amendée..), compost, paillage bois, matériaux recyclés issus de gravats béton (0/40 et 0/80), sable à maçonner, gravier,...

Pour la partie services, Simon Charbonnier vous propose la livraison en vrac ou en big bag de ces matériaux et pourra également s'occuper d'évacuer vos déblais ou gravats excédentaires avec un objectif de revalorisation dès que cela sera possible.

Enfin, la société fera bénéficier de tarifs privilégiés aux Foliosains afin qu'ils puissent profiter pleinement de cette nouvelle activité sur la commune.

Plus d'infos : Charbonnier Matériaux & Services :
<https://cms-materiaux.com/>

Thomas COICAUD,
Conseiller municipal
Commission Communication



SANTÉ

Ouverture du cabinet dentaire depuis la mi-juin

Il y a un an, nous vous annonçons dans le Folio'Mag un projet de création sur la commune d'un cabinet dentaire au premier trimestre 2023. Avec quelques mois de retard, s'expliquant notamment par la crise du Covid, les docteurs Rocher et Touchard, dentistes omnipraticiens, ont ouvert leur cabinet au 11 rue des tilleuls, face à la salle Barbara.

Pouvez-vous nous résumer votre parcours ?

"Nous avons fait ensemble nos études à la faculté de chirurgie dentaire de Nantes. Diplômés en 2016, nous avons ensuite exercé chacun de notre côté notre profession pendant 7 ans dans différentes structures sur le Maine-et-Loire. Il y a 3 ans, nous avons eu envie de construire notre propre cabinet."

Quelles étaient vos motivations pour vous installer à Saint-Martin-du-Fouilloux ?

"Pour avoir travaillé sur la ville d'Angers et alentours, nous avons déjà ciblé des communes en périphérie d'Angers pour bénéficier de plus d'espace et ainsi envisager une structure plus agréable pour nous et nos patients. De plus, nous avons privilégié des territoires où il existait un réel besoin. Et Saint-Martin présentant une offre de santé déjà étendue, il nous semblait intéressant de renforcer cette offre. Dans cette logique, nous avons intégré la « Maison de santé des bords de Loire » qui permet, sur plusieurs communes, Rochefort-sur-Loire, Saint-Georges-sur-Loire, la Possonnière... , de mutualiser des moyens entre divers professionnels de santé et surtout d'apporter aux patients des réponses appropriées à leurs besoins, notamment en cas d'urgence."

Quel premier bilan pouvez-vous faire en termes d'activité ?

"Notre organisation nous permet de proposer à tout nouveau patient un premier RDV avec un délai de 3 à 4 semaines. Par contre, ce même patient pourra être accueilli sous 10 jours pour ses rendez-vous suivants. Notre patientèle est majoritairement foliosaine et issue des communes voisines. Nous employons trois personnes au sein du cabinet : Charlène, secrétaire médicale en charge notamment de l'accueil, et Coraline et Julie, assistantes dentaires."

Comment qualifieriez-vous votre environnement ?

"Même s'il reste encore quelques travaux d'aménagement, notamment sur les extérieurs, l'environnement est agréable. Notre bâtiment est spacieux et a été conçu pour accueillir 2 autres praticiens à l'avenir, si notre activité se développe. Il existe donc 4 salles de soins ainsi que des espaces de stockage pour le matériel utilisé tel que les ustensiles de stérilisation. Nous avons fait le choix de réserver le premier étage à des espaces privés pour le personnel."

Propos recueillis par Sylvie GRELLIER-POTAY,
Conseillère municipale
Commission Vie économique



Les sports et loisirs à Saint-Martin

C'est toute une histoire !

Les loisirs culturels et sportifs tiennent aujourd'hui une large place à Saint-Martin-du-Fouilloux, aussi bien dans la vie personnelle des Foliosains que dans le tissu associatif et social. Mais en fut-il toujours ainsi sur notre commune ?

AUTREFOIS

Avant la guerre 39-45, en milieu rural, et notamment à Saint-Martin, le sport de loisir est largement ignoré. L'activité physique inhérente aux travaux agricoles ou artisanaux est suffisamment fatigante pour qu'on ne cherche pas ailleurs le besoin de se dépenser. Les loisirs sont d'ailleurs rares. Certes, il existe à Saint-Martin, dès le milieu du XIX^e siècle deux « *sociétés d'agrément* » : La Concorde, société du curé, et L'Espérance, plus laïque. Mais ces petits clubs masculins ne proposent pas d'activité physique, sinon la boule de sable.

Signalons toutefois, à l'occasion des fêtes communales, quelques jeux « *physiques* », comme le relate le compte-rendu d'une « *assemblée* » en juillet 1906 : on y mentionne « *des courses à pied, aux genoux liés, en sac* ». Une carte postale de la même époque montre en effet, entre le café et l'église, une « *course à quatre pattes* » : jeux amusants plutôt qu'exercices sportifs.

En outre, dès cette époque, l'apparition de la bicyclette promeut les premières courses cyclistes entre amateurs locaux. Mais pour le plus grand nombre, on en reste à de modestes spectacles « *sportifs* ». D'ailleurs l'école, même si elle accorde une petite place à des « *leçons de gymnastique* », ne



Fanfare de Saint-Martin, devant le presbytère d'alors - 1950

ENTRE 1945 ET 1980

Dans la société française, deux moments historiques, d'inspiration opposée, ont ouvert une place aux loisirs et au sport : le Front Populaire, en 1936, avec l'instauration des congés payés ; l'Etat Français, sous Pétain, avec la volonté de redonner vigueur à des Français assoupis.

Qu'en est-il à Saint-Martin ? Deux pôles structurent la vie sociale locale : l'église et l'école. Outre leur fonction première (le culte et l'instruction), elles cherchent à prolonger leur action, notamment envers les jeunes, à travers la proposition d'activités de loisirs. Fort modestement à Saint-Martin : pour la paroisse, pas de jeune vicaire pour développer dans un patronage des activités à destination de la jeunesse ;

mettre sur pied une fanfare (une « *clique* ») qui aura ses heures de gloire entre 1949 et 1962. Quant aux instituteurs (Mrs Dubost et Coicaud), ils portent l'Amicale laïque. Mais là encore, même si les statuts envisagent de « *former des sections sportives* », l'activité se limitera pour l'essentiel au théâtre et au cinéma et à quelques conférences « *instructives* ».

Signalons cependant la faveur dont bénéficie à Saint-Martin le cyclisme avec notamment la figure de Raoul Belliard, cultivateur de progrès et maire de 1965 à 1971 : entre 1934 et 1952, il remportera de nombreuses courses départementales ; ses fils, Daniel et Joël, suivront brillamment sa trace.

DE 1980 À NOS JOURS

Le dépouillement des registres paroissiaux nous fournit une moisson d'informations sur les poussées de mortalité. Elles confirment les analyses de François Lebrun dans son ouvrage « *Les hommes et la mort en Anjou aux XVII^e et XVIII^e siècles* ». Quelles sont ces années particulièrement « *mortifères* » ?

La commune se développe rapidement ; la population s'accroît et se renouvelle avec de nombreux salariés de l'industrie ou des services qui manifestent le désir de loisirs culturels et sportifs.

En 1977, le football s'organise en partenariat avec Saint-Jean-de-Linières (ESSJM). On joue d'abord sur le terrain de Saint-Jean ; celui de Saint-Martin, engazonné, voit le jour en 1987. M. Berthelot, D. Roué, M. Huet, C. Alusse, X. Merlet et d'autres seront les responsables du club.



Fête communale d'autrefois, course à quatre pattes



Le Football, club intercommunal ESSJM - équipe séniors 2007

Martin-cyclo s'implante à la même époque. P. Robert en sera le premier dirigeant.

Dans un secteur jusque-là très masculin, des femmes se regroupent en 1983 pour créer une section de gymnastique (C. Goueset en fût une des responsables).

Le Comité des fêtes n'a pas pour vocation première la pratique sportive, mais, sous la présidence d'A. Goussin, il fait une place au sport avec le cyclo-cross et la randonnée.

D'autres pratiques sportives émergent, mais elles ne trouvent leur pleine expression qu'avec la création des équipements sportifs : la première salle de sport en 1986 puis les courts de tennis en 1988.

Un autre événement fut décisif pour l'organisation des loisirs sportifs et culturels dans notre commune. Il s'agit en 1986 de la création de l'ASCSM (Association

Sportive et Culturelle de Saint-Martin) avec comme principaux responsables : M. Chilaud, M. Poupin, D. Roué, Ph. Reverdy, T. Raymond... Toutes les disciplines y sont

dans cette association. Note : nous n'en avons cité que quelques-uns ; que les autres veuillent bien nous excuser : ils n'ont pas pour autant démerité.



Le Badminton, une section phare de l'ASCSM - équipe régionale 1 mixte 2008



*Raoul Belliard,
champion cycliste foliosain*

représentées : le badminton (M. Chilaud, J. Gaudin) ; le tennis (D. Martin...) ; la pétanque (R. Chevalier), le volley-ball ; le basket ; la gymnastique... Le domaine culturel y a sa place avec la musique (J.P. Bureau, puis M.C. Missir), le théâtre (M.N. Chilaud), Récréarts et plus récemment Au Coin Du Cercle. Cet inventaire n'est pas exhaustif pour cette association multi-branches qui, jusqu'à aujourd'hui, fédère et anime une bonne partie des activités de loisirs, et dont ont bénéficié, au cours de ces quatre dernières décennies, des milliers de jeunes et d'adultes de notre commune. Le tout grâce aux talents et au dévouement des dizaines, voire des centaines de bénévoles qui se sont investis

Ce récapitulatif chronologique souffre certainement de lacunes, d'approximations, voire d'erreurs, mais il permet de prendre la mesure de notre prodigieux développement socio-culturel depuis 40 ans. Ce dynamisme associatif et culturel est un marqueur fort de notre commune et justifie pleinement l'attribution en décembre 2021 à Saint-Martin du label de « *commune sportive* », comme le rappelle un panneau à l'entrée du bourg.

Robert AUDOIN,
Maire honoraire

NAISSANCES

JAUNEAU MERCIER Lou née le 24 décembre 2022

TALOUR Kaï, né le 8 janvier 2023

BOTTEAU Marin, né le 22 avril 2023

BOUZEGZI Ilyan, né le 11 mai 2023

SEMOULIN Margaux, née le 15 mai 2023

PASSIER AVRILLAUD Giulya, née le 29 juin 2023

FOUCHER Axel, né le 5 août 2023

PETIT Amaël, né le 2 novembre 2023

DÉCÈS

MAHOT Jean-Michel,
le 7 janvier 2023

COURANT Paulette, le 8 janvier 2023

TALOUR née BOURRIGAUULT Jeanne,
le 12 janvier 2023

CHUPIN Georges, le 9 avril 2023

GRATIOT Daniel, le 15 avril 2023

GRAHAM Gaëtan, le 23 avril 2023

WEHRHEIM Klaus, le 22 mai 2023

POUPARD Roland, le 28 mai 2023

MONTE Joseph, le 8 juin 2023

GALBRUN Michel, le 29 octobre 2023

JOURNÉE Robert, le 5 décembre 2023

MARIAGES



GRANIER Anthony et BOUVIER Stéphanie
se sont mariés le 20 mai 2023



QUESSEVEUR Nicolas et CHEVALIER Fanny
se sont mariés le 27 mai 2023



NORMAND Geoffrey et HOUDET Clotilde
se sont mariés le 27 mai 2023



RAVARY Jérôme et LEVEILLÉ Caroline
se sont mariés le 5 août 2023



BASTARD Audrey et BUINEAU Jessica
se sont mariées le 2 septembre 2023



DECUISERIE Christophe et COCHIN Véronique
se sont mariés le 7 octobre 2023



ACCUEIL MAIRIE

5 rue du Petit Anjou - Tél. 02 41 39 50 54
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h / Mardi et jeudi de 9h à 12h
Le bureau municipal reçoit sur rendez-vous

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Pour toute modification et apport, merci de contacter la mairie :
accueil@saintmartindufouilloux49.fr
saintmartindufouilloux49.fr

FOLIO'NEWS

Abonnez-vous à la newsletter de la commune

Vous souhaitez savoir ce qui se passe à Saint-Martin ? Visitez le site internet de la commune ou passez en mairie et inscrivez-vous à la Folio'News ! Déjà plus de 500 abonnés !

Par ailleurs, si vous souhaitez alimenter la newsletter avec des informations, par exemple de vos associations, n'hésitez pas à transmettre vos articles et visuels via le formulaire de contact sur le site internet.

Abonnez-vous à la Folio'News !
La newsletter qui vous tient informé des actualités de la commune

ST-MARTIN de Fouilloux

INFOS MUNICIPALITE AGENDA VIE ASSOCIATIVE INFOS PRATIQUES

EXEMPLE

Pour ne rien rater de ce qui se passe à Saint Martin, rendez-vous :

- au secrétariat de la mairie
- sur le site internet de la commune (rubrique « S'inscrire à la newsletter » en page d'accueil)

Une fois inscrit, le secrétariat de mairie validera votre inscription. Pensez à vérifier vos spams/courriers indésirables pour autoriser la réception de la newsletter municipale.

Votre adresse mail ne sera pas utilisée pour d'autres usages

GRAND FROID OU FORTE CHALEUR

Pensez au registre prévention

Vous êtes âgé-e ou isolé-e ? Vous avez souffert de la chaleur l'été dernier et vous redoutez les conséquences du froid cet hiver ? Si vous vous sentez fragile, appelez dès à présent la mairie pour vous faire inscrire sur le registre Plan Canicule ou Plan Grand Froid. En cas d'épisodes météorologiques extrêmes, une veille est assurée auprès des personnes qui sont recensées.

Contact : 02 41 39 50 54

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Ouest France : Jacqueline ROCHER - jacqueline-rocher@orange.fr

Courrier de l'Ouest : Jean ROUZAUD - jean-rouzaud@orange.fr

HORAIRES COMMERCES ET SERVICES SANTÉ

Boulangerie

Lundi-Mercredi-Vendredi de 7h à 13h et 16h à 19h / Mardi-Jeudi : fermé mais distributeur à baguettes / Samedi de 7h à 13h / Dimanche de 7h à 12h45
02 41 72 81 76

Supérette

Du mardi au samedi de 9h à 12h45 et de 16h à 19h30 / Dimanche de 9h à 12h45
02 41 39 53 92

Restaurant Bar

Du lundi au vendredi de 7h à 19h et le soir sur réservation
Samedi de 8h30 à 13h
02 41 23 62 45

Salon Coiffure

Lundi-Mardi-Jeudi : de 9h à 12h (9h30 le lundi) et 14h à 19h / Mercredi : fermé / Vendredi de 9h à 19h / Samedi de 8h à 16h30 /
02 41 39 54 44

Bureau de Poste

Du lundi au vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h

Pharmacie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h15 / Samedi : 9h à 12h15
02 41 39 54 55

Cabinet médical

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 14h à 18h
02 41 39 54 02

Cabinet kinésithérapeutes

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
02 41 20 89 93

Infirmières

02 72 79 27 93

Dentistes

02 41 27 66 16

Tous les foliosains et foliosaines sont conviés aux vœux de la Municipalité
le 5 Janvier 2024 à 18h30 salle Barbara.

JANVIER

Vendredi 5

Voeux de la municipalité,
salle Barbara

Du lundi 8 au vendredi 12 :

concours vétérans,
Club pétanque,
halle Saint-Jean-de-Linières

Vendredi 26

Tournoi Belote, Club Pétanque

Dimanche 28

Assemblée générale de l'Amicale,
Galette des rois & Loto

Mardi 30

- Assemblée générale,
Club de l'Espoir
- Don du sang - Salle Beausite
Saint-Georges sur Loire
(16h à 19h30)

FÉVRIER

Samedi 3

Spectacle ACDC "Cowboy
ou Indien", salle Barbara

Samedi 10

Bal du Football,
Club Saint-Lambert Saint-Jean

Samedi 17

Repair Café, salle des Genêts

Samedi 24

Scrabble de la Tontine,
salle des Genêts

Lundi 26 et mardi 27 :

jours Club Nature Junior

MARS

Samedi 16

Représentations théâtrales jeunes,
Folio'Scène

Dimanche 17

Repas des Aînés

Samedi 23

- Nettoyage de printemps
- Concert ACDC "Loire Valley
Calypso", salle Barbara

AVRIL

Samedi 6

Assemblée générale de la Tontine
avec repas sénégalais, salle Barbara

Samedi 13

Olympiades (sous réserves)

Dimanche 14

Représentations théâtrales adultes,
Folio'Scène

Mercredi 17

Don du sang - Salle Beausite
Saint-Georges sur Loire
(16h à 19h30)

Samedi 20

Repair Café, salle des Genêts

Dimanche 21

Représentations théâtrales
jeunes & adultes, Folio'Scène

Lundi 22 et mardi 23 :

jours Club Nature Junior

MAI

Mercredi 1^{er}

Randonnée des Bois,
Comité des Fêtes

Samedi 4

Spectacle dans le Bois "le Tremble
et le Papillon", Cie La Belle Etoile

Mercredi 8

Cérémonie commémorative

Samedi 25

- Journée citoyenne
- Tournoi Jeunes Saint-Martin
Badminton

Dimanche 26

Concert chorale Arc-en-Ciel,
salle Brassens à Avrillé

JUIN

Samedi 8

Repas de la Saint-Jean (Amicale)

Samedi 15

- Repair Café, salle des Genêts
- Spectacle de danse, ASCSM
Danse, éveil, multisports

Dimanche 16

- Vide-greniers, Comité des Fêtes
- Après-midi musical - ASCSM
Ateliers musicaux

Samedi 22

Fête de la musique foliosaine

Mercredi 26

Don du sang - Salle Beausite
Saint-Georges sur Loire
(16h à 19h30)

Samedi 29

Fête de l'école (Association des
Parents d'Elèves)

JUILLET

Vendredi 5 au dimanche 7

Spectacle dans les quartiers,
scène mobile

Lundi 8 et mardi 9

Journées Club Nature Junior

Samedi 27

Spectacle dans le Bois "le Tremble
et le Papillon", Cie La Belle Etoile

SEPTEMBRE

Dimanche 15

Spectacle dans le Bois "Vivant",
Cie A Travers Champs

Samedi 21

- Repair Café, salle des Genêts
- Journée du Patrimoine foliosain

OCTOBRE

Samedi 5

Randonnée nocturne du bois du
Fouilloux, Comité des Fêtes

Mercredi 23

Don du sang - Salle Beausite
Saint-Georges sur Loire
(16h à 19h30)

NOVEMBRE

Lundi 11

Cérémonie commémorative

Samedi 16

- Repair Café, salle des Genêts
- Bal folk de la Tontine

DÉCEMBRE

Samedi 7

Repas de fin d'année,
L'Amicale

Un calendrier
susceptible d'évoluer,
restez connecté
aux actualités de
la commune via la
newsletter et le site
internet

